

Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)

Commission protestante de dialogue avec le judaïsme (CPDJ)

Journée de formation au judaïsme

**« Approche historique, vie quotidienne,
questions contemporaines... »**



Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)

Commission protestante de dialogue avec le judaïsme (CPDJ)

Journée de formation au judaïsme

**« Approche historique, vie quotidienne,
questions contemporaines... »**

Se former au judaïsme ?

Il y a parfois une synagogue ou un cimetière abandonnés à proximité de chez nous, mais que savons-nous des fidèles juifs qui ont vécu en ces lieux ?

Par les médias, l'actualité de l'antijudaïsme nous rappelle quotidiennement les difficultés de vivre en tant que juif dans notre société, mais comment se repérer dans l'ensemble des informations qui circulent ?

En Église et dans les paroisses, les paroles de l'évangile nous rappellent constamment les liens qui unissent le peuple juif au peuple chrétien... mais comment comprendre ces liens et comment les vivre ?

Pour agir et réfléchir ensemble, la Commission protestante de dialogue avec le judaïsme (CPDJ) de l'UEPAL a souhaité offrir une journée de formation aux personnes engagées dans notre Église (conseillers presbytéraux, catéchètes, formateurs, etc.). En lien avec les paroisses protestantes locales, cette formation vous est présentée par une équipe de bénévoles de votre région et quelques membres de la CDPJ.

Le présent dossier rassemble quelques documents utiles pour prolonger ou approfondir la formation.

Pour la CDPJ, Thierry Legrand (legrand.tf@orange.fr)

Ont participé à ce dossier :

- Dorah HUSSELSTEIN
- Thierry LEGRAND
- Danielle MATHIEU-BARANOFF
- Fabienne RUBACH

Table des matières

▶ Présentation du dossier	
▶ Table des matières	1
▶ La Commission protestante de dialogue avec le judaïsme	2
▶ En dialogue avec le judaïsme... (préambule de la Charte CPDJ)	4
▶ Les racines du christianisme	5
▶ Israël et l'Église dans la perspective de la tradition biblique	7
▶ Quelques points d'histoire des relations entre les juifs et les chrétiens	11
▶ Fondements et principes de la foi juive :	18
Tout en un	
Tout en dix	
Tout en treize	
Tout en 613	
Tout revient à un	
▶ Les fêtes juives (dates en 2015-2016 et cycle général des fêtes)	25
▶ Les douze points de Berlin	26
▶ Les dix points de Seelisberg	31
▶ Repères chronologiques	33
▶ Lexique des termes techniques	37
▶ Éléments bibliographiques	43

La Commission protestante de dialogue avec le judaïsme (CPDJ)

En 2005, à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz, les deux Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) ont décidé de mettre en place une commission spécifique chargée du dialogue avec le judaïsme. Cette initiative a été fortement encouragée par les responsables des amitiés judéo-chrétiennes d'Alsace.



La CPDJ s'est donné trois orientations :

1. Un travail de mémoire et un devoir de vigilance

L'actualité se charge de nous rappeler l'importance de ce travail pédagogique à l'heure des profanations de cimetières israélites ou d'interventions d'hommes politiques. Il est de la responsabilité des Églises chrétiennes et particulièrement des Églises protestantes de faire un effort important de pédagogie auprès des membres de nos communautés : information sur le judaïsme, participation à la sensibilisation au « dimanche du judaïsme », échanges d'information entre les différents acteurs du dialogue avec le judaïsme, etc.

A cette fin, la commission travaille en étroite collaboration avec les services de nos Églises susceptibles de soutenir son action (service de catéchèse, aumôneries, etc.).

2. Le développement de synergies nouvelles

Diverses structures existent déjà dans notre région. Elles ont chacune une spécificité et une histoire qui leur est propre. À titre d'exemple, à Mulhouse, deux associations de dialogue avec le judaïsme collaborent étroitement : l'« Amitié Judéo-Chrétienne de Mulhouse » qui fait partie d'un réseau national et « Bible et Culture », née de la collaboration des paroisses catholiques et protestantes de la ville avec le consistoire israélite de Mulhouse.

Cette réalité existe dans bien d'autres lieux de nos Églises, la commission constitue une plate forme d'échange entre ces différentes structures.

- Elle collabore étroitement avec ses homologues catholiques de Metz et Strasbourg (Commission diocésaine chargée des relations avec le Judaïsme) ainsi qu'avec la commission ad hoc de la Fédération Protestante de France (Commission des relations de la FPF avec le judaïsme).
- Elle a pour tâche de relayer dans notre région les initiatives prises au niveau national ou international.
- Elle informe les paroisses et tous les lieux d'Église des activités des associations déjà citées ; elle encourage la création de structures locales partout où en existe la possibilité.
- Elle assure la relation entre les sites internet de chacune des structures de dialogue ainsi qu'entre les sites des Églises protestantes et le site du judaïsme d'Alsace et de Lorraine.

3. La réflexion théologique

S'appuyant sur les lieux d'élaboration de la pensée talmudique, les travaux des facultés de théologie strasbourgeoises, ainsi que sur la production scientifique propre au christianisme ou au judaïsme, la commission peut se saisir de toutes les questions d'ordre théologique qui lui semblent pertinentes dans le cadre du dialogue.

Elle peut également répondre à l'interpellation des instances de nos Églises ou des paroisses sur des questions précises (par ex. mariages mixtes, questions liturgiques, etc.).

Elle inscrit son action dans le cadre plus général du dialogue interreligieux ou œcuménique, se faisant la partenaire des structures déjà existantes ou futures.

Quelques actions et projets

► 2015-2017

Réflexion autour du « Dimanche du judaïsme ». Préparation d'un matériel d'animation (documents, objets, orientations liturgiques, etc.) à destination des paroisses.

► 2014-2015

Lancement d'une journée de formation au judaïsme à destination des conseillers presbytéraux, des responsables de paroisses et des formateurs des milieux associatifs. En fonction des demandes, cette formation sera reprise dans les secteurs paroissiaux (inspections, consistoires) de l'ensemble des paroisses de l'UEPAL.

► 2009-2012

Sur la base des fiches d'information « Ce que chacun doit savoir du judaïsme », publiées jadis par « Étude et Judaïsme » (B. Chavannes), quelques membres de la commission ont rédigé un ouvrage de synthèse qui passe en revue des questions aussi diverses que l'antisémitisme chrétien, la piété juive, ou encore le sionisme et la place de la femme. Autant d'éléments indispensables à l'instauration d'un dialogue interreligieux.

Th. LEGRAND (éd.) [en collaboration avec B. CHAVANNES, G. JANUS], *En dialogue avec le judaïsme. Ce que chacun doit savoir du judaïsme*, Lyon, Olivétan, 2012, 176 pages.

Ouvrage disponible à la Librairie Oberlin et sur : <http://www.editions-olivetan.com/>

► 2007-2009

Pour faire le point, en interne, sur quelques questions essentielles, la CPDJ a rédigé une charte qui comprend 4 points de réflexions : Préambule (à propos du dialogue); la liberté de conscience ; la *Sola scriptura* ; la question du salut (2007-2009).

► Depuis 2005

- La commission organise chaque année une rencontre avec un ou des représentants du judaïsme alsacien (spécialiste du judaïsme, rabbin, représentant de communautés juives, etc.) et des personnes engagées dans le dialogue interreligieux.

- La CPDJ a établi des contacts réguliers et des échanges avec la Commission diocésaine chargée des relations avec le judaïsme. Un membre de chacune des deux commissions assiste aux réunions de l'autre commission. Une réunion biannuelle rassemble les membres des deux commissions (visites de lieux significatifs du judaïsme en Alsace-Moselle).

- Parmi les nombreux points de discussion abordés par la CPDJ au cours de ses réunions : la place du judaïsme dans la catéchèse paroissiale ; l'enseignement religieux au collège et au lycée ; les « Dix points de Seelisberg » ; la montée de l'antijudaïsme en France ; les débats du « Colloque de Willowbank sur l'Évangile et les juifs » ; Les « 12 Points de Berlin » (Pour construire la nouvelle relation entre Juifs et Chrétiens) ; La « Sola Scriptura » dans le protestantisme et le judaïsme, etc.

Membres de la commission en 2015

Jérôme BATOULA, Élisabeth HERTZOG-DEFER, Dorah HUSSELSTEIN, Thierry LEGRAND (président), Danielle MATHIEU-BARANOFF, Fabienne RUBACH, Denise SCHMITT, Théodore STUSSI, Suzanne WALTER, Marc ZILLHARDT. Membre invité : Bernard SENELLE (Commission diocésaine chargée des relations avec le judaïsme).

La CPDJ est présidée par Thierry Legrand (legrand.tf@orange.fr)

Liens utiles

- Amitié Judéo-Chrétienne de France : <http://www.ajcf.fr/>
- Au service des relations entre Juifs et Chrétiens en Alsace : <http://www.dialogue-jca.org/>
- Communion d'Églises Protestantes en Europe (CEPE) : <http://www.leuenberg.eu/fr>
- Comité interreligieux de la Région Alsace : <http://www.interreligieux-alsace.eu/>
- Page « Dialogue avec le judaïsme » du site de L'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) : <http://www.uepal.fr/L-Eglise-et-la-societe/Interreligieux/dialogue-judaisme.html>

En dialogue avec le judaïsme...

Préambule de la charte CPDJ – sept. 2010

Pour nous, protestants, le dialogue avec le judaïsme ne se situe pas sur le même plan que le dialogue avec les autres religions. Le thème du rapport au peuple juif occupe une position incontournable dans la théologie chrétienne. On n'en a pas toujours déduit la nécessité de dialoguer. Cependant, même les courants les plus hostiles au dialogue ont généralement reconnu :

- que le Dieu adoré par les chrétiens comme Dieu unique est le même qui a jadis élu le peuple d'Israël ;
- que la partie de l'Écriture qu'on nomme communément l'Ancien Testament a été révélée et transmise au sein de ce peuple ;
- et que Jésus Christ est issu du peuple juif selon la chair.

On a pu dire que la relation entre Dieu et le peuple juif a pris fin lorsque ce peuple a rejeté le Christ et que la vérité de l'Ancien Testament ne peut être perçue qu'à l'aune du Nouveau. On a pu prétendre que l'origine juive de Jésus n'était qu'un fait aléatoire ne déterminant en rien son identité vraie. Cependant, les trois points mentionnés – l'alliance entre Dieu et Israël, le statut de l'Ancien Testament, et la naissance du Christ – n'ont été mis en doute que par ceux qui ont franchi les limites du mouvement bigarré qu'est l'Église chrétienne. Aujourd'hui encore, ces trois données confèrent une nature particulière aux rapports entre l'Église et le peuple juif. Pour le christianisme, le judaïsme n'est pas une autre religion au même titre que l'islam ou le bouddhisme. Sans le rapport au judaïsme, le christianisme serait impensable.

Après la Seconde Guerre mondiale, quelques dénominations chrétiennes ne mettent plus leur approche du judaïsme sous le signe de l'hostilité, mais de l'amour. Il y a une nouvelle soif de se connaître réellement, pas uniquement de façon théorique. La commission pour le dialogue avec le judaïsme s'inscrit dans cette démarche nouvelle. L'attitude positive donne aux principes énoncés une force beaucoup plus grande :

- Le Dieu qui a jadis élu le peuple d'Israël n'est pas revenu sur ses promesses. L'alliance entre Dieu et Israël garde sa vitalité au-delà de l'époque biblique. Le projet initié avec Abraham, et déployé largement lors de l'Exode et du don de la Loi, est un projet éternel.
- L'Ancien Testament, la Bible de Jésus et des premiers chrétiens, garde sa nature d'Écriture juive : les chrétiens le lisent à la suite du peuple juif, mais grâce à lui et avec lui.
- Jésus n'est pas seulement né juif, il l'est resté. Il n'a jamais renié sa judéité, mais l'a, au contraire, assumée pleinement, à sa manière. Sa prédication et son œuvre ne peuvent être comprises que dans cette perspective.

Toutefois, il convient de reconnaître quelques limites auxquelles le rapprochement entre chrétiens et juifs est susceptible de se heurter : la messianité de Jésus reste inacceptable pour le peuple juif, ainsi que le dogme de la trinité. Inversement, quelques éléments constitutifs du judaïsme et relevant de la tradition juive peuvent paraître étranges ou déconcertants pour les chrétiens.

C'est dans la tension entre l'affinité « substantielle », théologiquement fondée, d'une part, et les différences irréductibles, d'autre part, que le dialogue doit tenter sa chance. Nous percevons la promesse de sa fécondité dans trois domaines essentiels : la liberté, l'Écriture (« Sola Scriptura ») et la question du salut.

Les racines du christianisme

1. La notion de Bible

- En tradition chrétienne, on parle de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament. Certains préfèrent aujourd'hui utiliser les expressions « Premier Testament » et « 2^e/Second Testament ». La tradition juive préfère utiliser le terme « Torah » ou l'expression « Bible hébraïque », ou encore le sigle « TaNaKh » qui désigne les trois sections de la Bible hébraïque : la Torah, les Prophètes (*Neviim*) et les Écrits (*Ketouvim*).

- L'Ancien Testament et le Nouveau Testament forment en général, et depuis les premiers siècles de notre ère, une unité que l'on nomme « Bible », *ta biblia* (« les livres »). Il s'agit d'une collection qui rassemble les 69 livres canoniques et d'autres dont la liste a varié au fil des siècles (les apocryphes, nommés « deutérocanoniques » après le Concile de Trente (XVI^e s.).

- La Bible présente une unité physique, matérielle, mais il est nécessaire de préciser : le NT ne fait pas encore la distinction entre l'Ancien et le Nouveau. On ne parlera d'Ancien et de Nouveau testaments qu'à partir des II^e – III^e siècles. Le texte de la Bible complète, tel qu'on le connaît dans le christianisme actuel, mettra plusieurs siècles avant d'atteindre une forme stabilisée.

- Ajoutons que le NT ne se présente jamais comme une « nouvelle écriture » indépendante de la « première/ancienne écriture ». Lorsque les ouvrages du NT ont été rédigés, leurs auteurs ont seulement fait référence à « l'Écriture » (*graphè*, au singulier ou au pluriel) comme source et fondement ; les auteurs du NT ne semblent pas avoir été plus loin.

- Notons cependant que la notion de « Nouvelle alliance » existe dans le NT (cf. les récits de la Cène, Luc 22,20 ; 2 Corinthiens 3,6 ; Hébreu 8,8 ; 12,24), cette notion est d'ailleurs aussi présente dans l'AT (par ex. en Jérémie 31,31), mais elle ne permet pas vraiment de distinguer deux corpus.

2. L'Ancien dans le Nouveau

a) L'autorité de l'Écriture dans le NT : une évidence

- Si nous considérons la Bible en son entier, on constate facilement que les deux testaments ne sont pas simplement juxtaposés pour former un ensemble, il y a – c'est une évidence – des **références à l'AT** dans le NT (des citations, des allusions et des réminiscences).

- Il faut bien redire ici que dans les écrits du NT (évangiles, Actes et épîtres) l'AT a massivement le statut **d'Écriture(s)** et plus tard de **Saintes Écritures**. On compte une centaine de fois l'expression « (selon qu') *il est écrit* » (voir aussi « *selon les Écritures* ») dans le NT. Ces expressions et d'autres renvoient très clairement à l'AT ou Torah (sans préciser souvent son contenu).

- Par le biais de sa traduction grecque (la Septante), l'AT a joué le rôle **d'écriture de référence** pour les premiers chrétiens et ceci ne s'est pas fait de manière voilée, comme l'indiquent les textes suivants :

1 Corinthiens 15,3 : « Je vous ai transmis en premier lieu ce que j'avais reçu moi-même : Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures. »

Jean 1,45 : « Celui de qui il est écrit dans la Loi de Moïse et dans les prophètes, nous l'avons trouvé : c'est Jésus, le fils de Joseph, de Nazareth. »

Jésus est donc « inscrit » dans l'Écriture (Loi et Prophètes). Ce n'est pas une allusion, une tradition, mais une « inscription » au sens fort du terme. Jésus est « inscrit » ou « incorporé » dans ce qui est la référence scripturaire des juifs (l'expression « Loi Prophètes » désigne l'AT ou Bible hébraïque).

Jean 5,46 : « Car si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, parce qu'il a écrit à mon sujet. »
Moïse a donc écrit au sujet de Jésus ! Ceux qui suivent les paroles de Moïses (donc de la Torah) devraient croire (en) Jésus. Insistance sur la notion d'écriture : c'est parce que « c'est écrit » que l'on doit y croire.

Jean 10, 35 : « L'Écriture ne peut être abolie... »
Il n'est pas possible de briser ou d'abolir l'Écriture. Lorsque le rédacteur de l'évangile de Jean écrit cela, il fait référence à l'AT, non à la Bible comme un tout !

Romains 15,4 (même idée en 1 Co 10,11) « Tout ce qui a été écrit avant l'a été pour notre instruction afin que par la persévérance et l'encouragement des Écritures, nous possédions l'espérance. »
Le verset souligne l'utilité et l'importance de ce qui a été écrit avant, c'est-à-dire l'Ancienne Alliance (la Torah).

- Ainsi, l'Ancien est lisible, perceptible dans le Nouveau, même si c'est à des degrés divers, en fonction des livres, en fonction de l'argumentation des auteurs et de leurs affinités avec l'Ancien Testament et les milieux juifs (voir, par ex. Matthieu, Romains, Corinthiens). Les rédacteurs du NT reconnaissent de manière **explicite** l'autorité des Écritures du peuple juif.

b) Les origines juives de Jésus et de ses disciples

- Il faut souligner les origines juives de Jésus de Nazareth, de ces disciples et des premières communautés (en Palestine et en diaspora) ; Jésus et Jean étaient circoncis d'après Luc 1,59 ; 2,21. Si l'on avait voulu supprimer cette précision, les rédacteurs du NT auraient pu le faire. Les rédacteurs du NT ont conservé les marques de l'identité juive de Jésus et de ses disciples.

- On pourrait faire référence ici à de multiples épisodes qui mettent en scène Jésus au Temple (plus de 45 fois dans les évangiles) ou à la synagogue. Par ex., les premières paroles de Jésus au Temple se font par le questionnement des maîtres de la Torah (Matthieu 2,46-47) ;

Luc 2,46-47 : Et il advint, au bout de trois jours, qu'ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant ; et tous ceux qui l'entendaient étaient stupéfaits de son intelligence et de ses réponses.

Matthieu 21,23 : Quand il fut entré dans le temple, les grands prêtres et les anciens du peuple s'avancèrent vers lui pendant qu'il enseignait, et ils lui dirent : « En vertu de quelle autorité fais-tu cela ? Et qui t'a donné cette autorité ? »

- D'une manière générale, on pourra se joindre à ce qui est dit de la judéité de Jésus (le fait d'être juif) dans ce résumé :

« Jésus est né d'une mère juive, il a été circoncis huit jours après sa naissance. On pense que Luc a évoqué sa majorité religieuse et qu'il aurait donc été considéré comme *bar-mitsva* (fils du commandement). Dans sa douzième année, en effet, tandis qu'il se trouve à Jérusalem pour fêter la Pâque avec ses parents, Jésus se rend seul au temple de Jérusalem pour dialoguer avec les rabbins (Luc 2,40-52). Adulte, Jésus confirme son ministère messianique à la synagogue de Nazareth, lorsqu'il est appelé à lire le texte du prophète Ésaïe qui accompagne probablement la *parasha* (passage de la Torah) de ce sabbat. Jésus et ses disciples observent les règles, les coutumes et les fêtes juives. Si Jésus a parfois contesté les traditions rabbiniques, ou tout au moins l'esprit dans lequel elles étaient mises en pratique, il n'avait aucune raison de remettre en cause son identité juive. Il se présente comme « envoyé vers les brebis de la maison d'Israël » et ses disciples sont tous juifs. Il est reconnu comme le Messie lors de sa dernière entrée à Jérusalem à dos d'âne, confirmant ainsi la prophétie de Zacharie (Jean 12,12-16 et Zacharie 9,9). » (F. Baudin, J. Guggenheim, *Le judaïsme : un regard chrétien*, 2014)

On peut encore rappeler les passages qui concernent :

- Jésus et le Sabbat : Jésus a transgressé le sabbat, mais ne l'a pas aboli : « Jésus ne rompt pas le sabbat pour manifester l'inanité (inutilité) de son observance, mais pour subvertir l'ordre des priorités, en l'occurrence, privilégier le salut des personnes dont il se veut l'agent et le garant. » (Rivon Krygier). En d'autres termes, le shabbat n'est pas inutile, mais il y a des priorités, surtout lorsque la vie des personnes est en jeu (des rabbins de cette époque avaient déjà évoqué cela).
- Jésus et la fête des Tentés dans l'évangile de Jean (Jean 7,1-10).
- Le début des Actes nous rappelle que les apôtres continuaient à fréquenter le Temple de Jérusalem : Actes 2,46 ; 3,1 ; 5.

Actes 2,46 : « Jour après jour, d'un seul cœur, ils fréquentaient assidûment le Temple et rompaient le pain dans leurs maisons, prenant leur nourriture avec allégresse et simplicité de cœur. »

- On peut ajouter que les premières communautés de disciples peuvent être qualifiées de « judéo-chrétiennes » (leurs membres sont des juifs qui vont se convertir au christianisme... ce qui posera certaines difficultés). D'autres parts, les apôtres chercheront à entrer en contact avec les communautés juives en enseignant dans les synagogues (institution juive centrée sur la prière et la lecture de la Torah).

c) Une « atmosphère » vétérotestamentaire

- Autre évidence éclairante : le NT, notamment dans les sections évangéliques (voir aussi les Actes des Apôtres), offre un reflet du contexte culturel et culturel que l'on connaît par l'AT. Ainsi, le NT est tout entier imprégné, coloré par le judaïsme biblique (ses idées, sa culture, ses solennités, sa liturgie, etc.). Ainsi, à de multiples reprises, le NT fait référence à la géographie « biblique » et à la vie pastorale (Jérusalem, la Samarie, l'Égypte, le désert, la montagne, le Jourdain), les institutions juives (le Temple, les synagogues, les fêtes juives, les grands prêtres, etc.). On relèvera par exemple l'importance des fêtes (Pessah, Shavuot, Sukkot) et du sabbat. La Pentecôte (Shavuot) est une fête juive avant d'être une fête chrétienne...

- Tous ces éléments évoquent l'atmosphère de l'AT. L'ensemble de ces informations va contribuer à la coloration « vétérotestamentaire » du NT. Là encore il faudrait préciser les choses dans chacun des livres du NT. Un exemple significatif est l'épisode de la « Transfiguration » (petit « concile » de Jésus, Moïse et Élie : Marc 9,2-9 ; Matthieu 17,1-9 ; Luc 9,28-36).

- Le NT n'est pas simplement témoins de la relecture et de l'utilisation de la Torah, mais il est porté par des gens dont l'origine est juive. On note que ce mouvement juif a d'abord cherché à se développer au sein du judaïsme, parfois en tension avec lui. Ainsi, lorsque nous lisons le NT, nous sommes les témoins d'une séparation qui s'opère au sein du judaïsme, notamment lorsque l'interprétation de la Torah ne convient pas à une partie de l'auditoire.

- En définitive, on pourra dire que les juifs des synagogues ne rejettent pas Jésus le juif, ils montrent qu'ils ne sont pas d'accord avec l'interprétation des Écritures donnée par Jésus et ses disciples ; ils ne reconnaissent pas Jésus comme le serviteur souffrant des Écritures, celui que Moïse annonçait... la rupture est en marche au travers des écrits du NT !

3. L'unité biblique pour les chrétiens

- L'AT fait partie de la Bible des chrétiens. C'est un cas unique de reprise ou de fondement d'une religion sur la base du corpus complet d'une autre religion. Le christianisme a gardé la totalité des Écritures juives, même s'il y a eu des tentatives pour limiter cette unité, voir pour éliminer l'AT ou des sections de ce livre (Marcion [fin du I^{er} s. et début du II^e s.] et certains courants évangéliques actuels).

- Il ne faut jamais perdre de vue que la première « Écriture » de Jésus, des apôtres et du christianisme primitif était la Torah. La catéchèse chrétienne est partie de cette source initiale pour forger petit à petit des éléments d'enseignements, des affirmations de foi et des références à la vie de Jésus le juif.

- En même temps que l'on affirme cette reprise de l'AT, il faut préciser que le christianisme associe à l'AT un corpus supplémentaire (le NT) qui n'est pas un « complément du premier », mais le fondement même de la religion chrétienne. Ainsi, pour la tradition chrétienne, le NT ne vient pas « en plus » de l'AT (ou du Premier testament), mais il accomplit l'AT en la personne de Jésus-Christ. Le nom même de Nouveau Testament marque à lui seul l'existence de liens importants avec l'Ancien Testament (2 Corinthiens 3,14). Le qualificatif « d'Ancien » marque l'antériorité, mais n'indique en rien que cette alliance est dépassée¹ ; les deux sont liés et la position chrétienne traditionnelle est d'affirmer que l'un ne doit pas être lu sans l'autre : le Nouveau est **éclairé** par l'Ancien. L'inverse est aussi vrai pour la théologie chrétienne : l'Ancien n'est pleinement compréhensible qu'au travers de la révélation de Dieu en Jésus-Christ. Voir Luc 24,45 : « Alors il leur ouvrit l'intelligence pour entendre / comprendre les écritures. »

- En tradition chrétienne, la révélation de Jésus-Christ (révélation postpascale) va permettre la compréhension de l'Écriture. En conséquence, l'interprétation de l'AT se fera en fonction des moindres événements et détails racontés dans le NT. Une grande partie du travail exégétique des Pères de l'Église (les premiers théologiens du christianisme) a consisté à commenter l'Écriture juive à partir des écrits du NT (exemple : le baptême de Jésus renverrait à l'arche de Noé ou au Déluge). Pour ces théologiens, il est clair que ce qui est écrit dans l'AT doit s'accomplir et que les événements qui entourent les origines, la naissance, la mission, la vie et la passion du Christ sont conformes à ce qui est rédigé dans la Torah.

- Aujourd'hui, les études bibliques menées sur le NT s'attachent davantage à mettre en valeur le NT lui-même dans son contexte de rédaction (influences judéo-hellénistiques, manuscrits de Qumrân, etc.), et les phénomènes d'intertextualité (relations internes entre les passages bibliques). La lecture de l'AT se fait dans un souci de respect pour ce que représente ce corpus aux yeux des juifs : un corpus sacré autonome et central pour la foi juive. **La Bible hébraïque (ou Torah) n'appartient pas aux chrétiens** sous prétexte que les écrits du NT (et même les paroles de Jésus) s'y réfèrent constamment ; elle joue cependant le rôle d'un corpus de référence par rapport au NT et à l'histoire du christianisme.

- Ajoutons que si la Torah (au sens large) a été considérée comme « Écriture sainte » du NT (sa source scripturaire principale), Il faut signaler que d'autres écrits ou traditions sont connus des écrivains rédacteurs du NT : philosophie grecque, sentences poétiques, textes de sagesse, apocryphes ou pseudépigraphes, écrits juifs des alentours de notre ère, traditions rabbiniques, etc.

¹ On attache encore trop facilement une connotation péjorative au mot « ancien ». Ce qui est « ancien » n'est pas forcément obsolète ou périmé !

Israël et l'Église dans la perspective de la tradition biblique

Extrait du document « Église et Israël » (Contribution des Eglises issues de la Réforme en Europe sur les relations entre les chrétiens et les Juifs), Point 3 – juillet 2001

3.1 La nécessité de réfléchir à la relation entre l'Église et Israël découle directement des origines du christianisme. Les textes bibliques qui témoignent de ces débuts ne renvoient pas seulement à l'origine historique de l'Église et donc à la relation historique avec Israël, mais ils constituent également le point de départ et de référence critique (*fons et iudex*) de toute réflexion théologique.

3.2 Les Ecritures saintes d'Israël, le Tana'ch (Torah, Prophètes, 'Ecrits'), témoignent de l'histoire de Dieu, le Créateur, qui a élu son peuple Israël et qui le conduit à travers l'histoire. Cette histoire débute avec l'élection des patriarches et des matriarches. Les Ecritures Saintes racontent la sortie libératrice du peuple hors d'Égypte et le don de la Torah que Dieu a fait au Sinaï, l'occupation du territoire et de la fondation de l'Etat. L'histoire dont témoignent ces Ecritures se poursuit avec l'exil babylonien, le retour au pays et la construction du Second Temple. Le fait qu'une grande partie du peuple vit dans la diaspora fait partie de cette histoire. La proclamation prophétique advenue dans le contexte de cette histoire de Dieu avec Israël reflète des expériences de salut et de jugement, d'espérance et de libération. En même temps, les textes bibliques renvoient à toute l'étendue de la vie humaine, à l'expérience de la vie et de la mort.

3.3 Selon le témoignage néotestamentaire, la vie et l'action de Jésus de Nazareth constituent une partie de cette histoire de Dieu avec son peuple Israël. Jésus annonçait la proximité du Règne de Dieu qui vient. Jésus était et est resté juif. Ce qui lui importait était de faire valoir absolument la volonté de Dieu. Par là, il se situait dans la tradition des prophètes bibliques. En même temps, il prétendait dévoiler le sens véritable de la Torah. Il se plaçait ainsi dans la tradition des docteurs de la loi et des maîtres de la sagesse. Mais, dans certaines situations, il a revendiqué aussi le pouvoir de mettre en question certains aspects de la tradition religieuse et certaines assertions de l'interprétation contemporaine de la Torah à la lumière de la venue du Règne de Dieu. Jésus provoqua ainsi des conflits avec les autorités politiques et religieuses de son temps. La tradition l'exprime clairement, par exemple dans le comportement de Jésus vis-à-vis du commandement du sabbat (Mc 2,23-28), dans son interprétation critique de la distinction entre 'pur et impur' (Mc 7,1-23), dans son refus de la pratique du divorce (Mc 10,2-12) et surtout dans son annonce de la prochaine venue du Royaume de Dieu (Lc 6, 20 ; 10,9). Quelle que soit la part d'incompréhension et d'erreurs humaines qui y était liée, la mort de Jésus sur la Croix était la conséquence de son message et de sa vie.

3.4 La mort de Jésus n'a pas signifié sa fin. La foi chrétienne confesse et témoigne que Jésus le Crucifié n'est pas resté dans la mort, mais que Dieu l'a ressuscité des morts. Dans le cercle des disciples qui avaient suivi Jésus en Galilée et à Jérusalem, la nouvelle s'est répandue rapidement : Jésus est ressuscité des morts (Lc 24,34). Ils ont affirmé leur foi : Dieu a ressuscité Jésus d'entre les morts (Rm 10,9) et a ainsi fait justice au Crucifié. Il a été manifesté par là que le Jésus terrestre possédait une toute-puissance incomparable. Jésus ressuscité est confessé comme le Seigneur, le Messie, le Christ, titres bibliques et juifs de souveraineté. Sa mort est comprise, à l'aide de catégories bibliques « vétérotestamentaires », comme mort expiatoire pour les péchés des hommes (Rm 3,25), comme une mort « selon les Ecritures », d'après les termes de la confession de foi qui est citée par

Paul en 1 Co 15,3b. Ceux qui ont cru à la résurrection de Jésus ont apporté cette nouvelle à leur peuple Israël.

3.4.1 Les premiers « chrétiens » étaient des Juifs. Ils étaient convaincus que le Dieu qui avait créé le ciel et la terre et qui conduit Israël à travers l'histoire est le même qui avait agi maintenant en faveur de Jésus-Christ et à travers lui. Ils attendaient le retour prochain du Ressuscité. Et en lien avec son retour, ils attendaient le Jugement dernier et l'avènement de la nouvelle création. Ils ont donc interprété la résurrection de Jésus comme l'événement eschatologique. Dans la foi en la résurrection de Jésus et dans la confiance en la présence de l'Esprit de Dieu dont ils faisaient l'expérience (Ac 2), ils ont considéré qu'ils pouvaient légitimement adopter de nouvelles orientations. Ceci s'est particulièrement manifesté dans le cercle entourant Etienne, qui a fait preuve de distance critique vis-à-vis de la tradition religieuse s'en référant à la Torah et au Temple de Jérusalem (Ac 6-7).

3.4.2 Les Juifs qui ont cru à la résurrection de Jésus par Dieu se considéraient bien sûr comme partie intégrante du peuple d'Israël. En même temps, ils se percevaient comme une communauté particulière au sein d'Israël, de manière analogue, par exemple, à la communauté juive qui vivait à cette époque à Qumran sur les bords de la Mer Morte. L'agir de Dieu en Jésus le Crucifié était pour eux le point de mire de l'histoire de Dieu. C'était là une affirmation de foi qui représentait un défi pour la compréhension que la plupart des Juifs avaient d'eux-même.

3.4.3 Les Juifs qui ont cru à la résurrection de Jésus se considéraient plus particulièrement comme « communauté, Eglise », c'est-à-dire comme '*ekklesia*' (Ac 8,3).

3.4.3.1 Le terme '*ekklesia*' peut aussi bien désigner la communauté ecclésiale locale que l'Eglise dans son ensemble et donc être traduit en conséquence. Dans la traduction grecque de la Bible hébraïque, '*ekklesia*' désigne la communauté religieuse d'Israël. Dans le vocabulaire grec courant, ce terme désignait l'assemblée politique locale. Afin de se distancer de ce sens commun et de faire ressortir la compréhension qui lui est propre, l'Eglise parlait d'elle-même, conformément à l'usage vétérotestamentaire, précisément comme « communauté *de Dieu* » (Gal 1, 13 et nombreux autres ; ce n'est que dans Rm 16,16 que Paul parle des « Eglises *du Christ* »). La référence marquée à Dieu exprime le fait que la communauté ne doit pas sa constitution à une décision autonome mais à l'appel de Dieu.

3.4.3.2 L'image souvent utilisée dans l'Antiquité pour comparer une communauté à un « corps » est transposée par Paul dans sa définition de la communauté chrétienne (1 Co 12 ; cf Rm 12,4-8). En un endroit il appelle même « corps du Christ » (1 Co 12,27) la communauté chrétienne qui constitue ce corps, dans lequel tous les membres exercent des fonctions différentes mais jouissent d'une égalité de droits. Dans l'étude « L'Eglise de Jésus-Christ », il est dit à ce sujet (p.118) : « Cette image biblique du corps indique la manière dont *l'Eglise vit et ce qui lui donne sa consistance*. L'Eglise est la communion des membres dont l'unité est fondée dans l'unité avec Christ (1 Co 12,12ss.). La communion des membres vit du fait que tous servent, égaux en droits et dans le respect des dons différents qui leur ont été donnés par Dieu, la construction de la communauté (1 Co 12, 12-31 ; Rm 12, 4-8). » En parlant du corps du Christ, Paul déclare qu'il faut comprendre cette communauté comme celle dans laquelle le Christ ressuscité et élevé est présent en tant que Seigneur qui définit le mode de vie des croyants. Dans les épîtres aux Colossiens et aux Ephésiens, cette image est développée jusqu'à représenter l'Eglise comme le corps dont le Christ serait la tête.

3.5 La compréhension que les Juifs qui ont cru au Christ avaient d'eux-mêmes, comme 'Eglise de Dieu' ne les séparait pas du peuple d'Israël. Ceux qui ont cru au Christ étaient et sont restés des Juifs. Ils vivaient dans l'espérance que les autres Juifs aussi seraient convaincus de la vérité de la confession de foi au Christ. Ceci provoqua des conflits entre les Juifs qui croyaient à la résurrection du Crucifié par Dieu, et ceux qui ignoraient ou rejetaient ce message. Ces derniers, qui de toute façon constituaient la grande majorité, ont essayé, de diverses manières, de réduire au silence ceux qui croyaient au Christ. Paul dit, en parlant de lui-même, qu'en tant que Pharisien il avait voulu mettre fin à la mouvance de Jésus par la violence et « détruire l'Eglise de Dieu » (Ga 1,13-14 ; cf. 1 Co 15,9). La conversion de Paul signifie non seulement l'abandon de son rôle de persécuteur, mais aussi sa vocation à proclamer l'Evangile.

3.6 Les Juifs qui ont cru à la résurrection de Jésus ont pris conscience que le message du Christ ne devait pas être prêché uniquement au sein du peuple d'Israël, mais également aux nations, aux « païens ». Le récit de la conversion et du baptême du centurion Corneille par l'apôtre Pierre (Ac 10) dépeint de manière concrète comment, en situation missionnaire, la distinction traditionnelle entre 'pur' et 'impur', et donc la distinction entre Juifs et païens, perd sa signification centrale. L'apôtre Paul, choisi par Dieu pour annoncer l'Evangile du Christ parmi les païens (Ga 1,15-16), légitime la mission parmi eux par la mission particulière qu'il a reçue (Gal 1, 15-17), mais aussi par l'affirmation que le Dieu unique « n'est pas seulement le Dieu des Juifs, mais aussi le Dieu des païens » (Rm 3,29 ; cf. Rom. 15,8-11). On décida par conséquent ce qui n'allait absolument pas de soi au départ, que ceux qui étaient issus des nations et qui croyaient au Christ n'avaient pas besoin de devenir Juifs. Pour faire partie de 'l'Eglise de Dieu', ils n'avaient donc pas à se soumettre aux contraintes particulières de la Torah qui déterminaient l'identité du peuple d'Israël, en particulier la circoncision. Mais parallèlement, il est précisé à maintes reprises, notamment dans les Actes des Apôtres, que Paul délivrait d'abord ses prédications missionnaires dans les synagogues. L'Eglise était devenue une communauté dans laquelle devaient et pouvaient vivre ensemble des personnes issues du peuple d'Israël et d'autres issues des nations. Elles étaient unies par leur foi dans le fait que Dieu avait agi en Jésus de Nazareth et que dans le présent il est celui qui agit en Jésus-Christ. C'est par le baptême que se réalise l'unité en Christ de « Juifs et Grecs, esclaves et hommes libres, hommes et femmes » (Gal 3, 28).

3.7 Au plus tard au cours du dernier tiers du 1er siècle ap. J.-C., le nombre de ceux issus des nations qui croyaient au Christ (« pagano-chrétiens ») a dépassé celui des chrétiens issus du peuple d'Israël. Les « judéo-chrétiens » fidèles à la Torah avaient de plus en plus de difficultés à préserver et à vivre leur judéité, y compris l'obéissance aux commandements de la Torah. Alors commença une évolution au cours de laquelle les « judéo-chrétiens » fidèles à la Torah furent relégués de plus en plus en marge de l'Eglise. La conviction, soulignée principalement par Paul, que l'Eglise demeure une Eglise composée de Juifs et de païens, est tombée dans l'oubli. En même temps, l'Eglise dans sa majorité ne se reconnaissait plus en continuité ni avec l'Israël biblique ni avec l'Israël de son temps. Elle se mit plutôt à considérer qu'elle remplaçait Israël. Dans l'épître aux Hébreux déjà, on trouve la conception selon laquelle la « première alliance » d'Israël doit être comprise comme une réalité « dépassée » par l'événement Christ (He 8,6-13). Dans l'évangile de Matthieu, un événement historique tel que la destruction de Jérusalem et de son Temple par les Romains en l'an 70 a pu être faussement interprété comme le châtement de Dieu en réponse à l'infidélité des Juifs (Mat 21,43 ; 22,7).

3.8 Parallèlement s'est développée une nette différence entre Juifs et chrétiens quant à l'utilisation des Ecritures saintes d'Israël. L'Eglise chrétienne qui subsistait en très grande majorité en dehors de la Judée et de la Galilée surtout depuis l'époque de la première guerre entre Juifs et Romains (66-

70/73), a retenu la version grecque des textes bibliques (la « Septante »), utilisée au sein du judaïsme de la diaspora, aussi bien en ce qui concerne le texte que l'étendue des livres retenus. Par contre, le judaïsme devenu peu à peu devenu normatif a pris le parti de ne reconnaître comme faisant autorité que les écrits bibliques reçus en langue hébraïque et araméenne, dont on fit ensuite de nouvelles traductions en grec ont été faites.

3.8.1 En conséquence, des écrits tels que le livre du Siracide ou de la Sagesse de Salomon et des œuvres historiques comme les livres des Maccabées ont été considérés comme faisant partie de la Bible par l'Eglise chrétienne, mais pas par le judaïsme. En outre, le judaïsme rabbinique a continué à développer l'idée de la « Torah orale », confiée à Moïse au Sinaï en même temps que la Torah écrite.

3.8.2 Dans la traduction en latin, la Vulgate, d'autres écrits furent encore admis, s'ajoutant à ceux de la Septante. Cela accentua encore la différence, bien que Jérôme, le traducteur de la Vulgate, se soit reporté non pas au texte grec, mais autant que possible à la teneur hébraïque des écrits.

3.8.3 Pour sa traduction de la Bible, Martin Luther s'est fondé sur le texte hébreu original de l'Ancien Testament, suivant en cela le principe de l'humanisme qui veut qu'on retourne « aux sources » (*ad fontes*). Pour cette raison il n'a accordé, en les qualifiant d' « apocryphes », qu'un rang secondaire aux écrits transmis uniquement en grec, même s'il les a conservés dans toutes les éditions de la Bible. Dès lors il n'y eut plus, même parmi les chrétiens, d'unité du canon biblique, l'Eglise catholique romaine ayant conservé la Vulgate.

Comme Luther l'a fait pour le Nouveau Testament où, à la différence de la tradition, il a déplacé à la fin trois épîtres (celles aux Hébreux, de Jacques et de Jude), avant l'Apocalypse de Jean, pour des raisons théologiques, il a choisi dans l'Ancien Testament, pour des raisons théologiques également, un ordre des livres qui s'écarte de la Bible hébraïque. Dans la Bible de Luther, l'Ancien Testament se termine avec le livre des douze Prophètes, c'est-à-dire par la promesse eschatologique du livre de Malachie (Mal 3, 23s.) : « Voici que je vais vous envoyer Elie, le prophète, avant que ne vienne le jour du Seigneur, jour grand et redoutable. Il ramènera le cœur des pères vers leurs fils, celui des fils vers leurs pères pour que je ne vienne pas frapper la terre d'interdit. » Dans son projet théologique, Luther a voulu que le début du Nouveau Testament, qui s'ouvre sur la généalogie de Jésus au premier chapitre de l'évangile de Matthieu et sur la tradition de Jean-Baptiste compris comme Elie, fasse immédiatement suite à ces promesses prophétiques, alors que le recueil des Saintes Ecritures d'Israël se termine, pour une raison également théologique, avec les livres des Chroniques qui font partie des « Ecrits », et qui s'achèvent par l'édit de Cyrus, roi de Perse, autorisant le retour à Jérusalem des Israélites prisonniers à Babylone et la reconstruction du Temple (2 Ch 36,23) : « Lequel d'entre vous provient de tout son peuple ? Que le SEIGNEUR son Dieu soit avec lui et qu'il monte... »

« Quelques points d'histoire des relations entre les juifs et les chrétiens »

1 – Les temps de la séparation

- **Les vestiges archéologiques rappellent que des communautés juives vécurent en Europe dès l'Antiquité**

0 à 300 (ap JC ou de l'ère chrétienne)

La romanisation progressive de la Gaule entraîne l'urbanisation.

Des commerçants de confession juive sont présents dans le port de Marseille dès l'époque de la colonisation romaine. Les juifs bénéficient de la dispense de célébrer le culte de l'empereur.

Septime Sévère (193 à 211) autorise les Juifs présents à Rome et sur le territoire de l'Empire romain à assumer des fonctions civiles et militaires, toutefois limitées dans les hiérarchies, et révisées à la baisse par ses successeurs.

En 212, l'Édit de Caracalla reconnaît dans sa constitution la citoyenneté romaine à tous ses résidents ou habitants, y compris de confession juive.

- **Le long processus de distinction des deux communautés**

« Jusqu'à récemment le judaïsme et le christianisme étaient considérés comme deux unités constituées. Plusieurs données historiques orientent maintenant vers des communautés en formation pendant les premiers siècles. Au lieu d'une séparation nette des chemins entre un christianisme et un judaïsme, il vaudrait mieux parler d'un processus de distinctions, plus long et complexe, sous l'influence des Pères de l'Eglise et des rabbins. Malgré des idées théologiques proches, les élites religieuses auraient cherché à convaincre leurs fidèles que chacun des groupes était exclusif. » (1)

Note 1 : Lu sur le site Jewish-Christian Relations/ Idées et questions actuelles sur le dialogue judéo-chrétien
Bruno Demers, 01-06-2015, Recension du livre « **Histoire et théologie des relations judéo-chrétiennes : un éclairage croisé** » Sous la direction d'Olivier Rota, Paris, éd. Parole et Silence, 2014.

- **La mise en place de séparations par des interdits**

313 L'édit de Milan de Constantin et Licinius, offre la liberté pour le christianisme. Qui devient très vite une interdiction de ce qui n'est pas chrétien.

Le 4^{ème} siècle voit naître les premiers monastères et évêchés chrétiens, en Gaule.

4^{ème}/6^{ème} siècle Peu à peu les juifs perdent les avantages dont ils bénéficiaient, des prohibitions apparaissent. On peut en citer quelques-unes :

En 306, le concile d'Elvire décide l'interdiction pour les Chrétiens d'avoir des relations sociales avec les Juifs, et l'impossibilité pour un Juif d'avoir un employé chrétien.

En 399, le pape Anastase 1er convoque un concile, les mariages mixtes entre Juifs et Chrétiens sont interdits.

En 439, est promulgué le code Théodosien de Justinien II. Il est interdit aux juifs d'exercer une profession publique ou militaire, et l'on cherche à imposer la conversion de force au christianisme dans l'Empire.

En 461 ou 465, Le concile provincial de Vannes stipule en son XVI^e Canon : «Sous peine d'excommunication, ... Interdiction aux clercs de partager un repas avec des juifs.»

2 – Les temps de l' « antijudaïsme médiéval »

- **Une présence attestée des communautés juives**
- **Le port de signes distinctifs, des interdictions**

Une présence attestée des communautés (noms de rues, bains rituels, synagogues, cimetières ...) par l'archéologie de façon spectaculaire ces 20 dernières années (archéologie d'intervention avant travaux/loi)

Miniature représentant un juif célébrant la fête de souccot (fête des cabanes), fête joyeuse qui rappelle la protection particulière que l'Éternel accorda pendant 40 ans aux enfants d'Israël depuis leur sortie d'Égypte jusqu'à l'arrivée en terre promise.

Le juif (vous remarquez le chapeau qui l'identifie et sa tunique rouge) tient en main le Loulav, (le saule, la myrte, la palme du dattier et le cédrat).

Une illustration toute simple du livre mais qui en dit long,

Le judaïsme pour débutants de Charles Szlakmann éd La Découverte, Paris, 1985

à propos des interdictions des métiers d'arme et celui de la terre que pratiquait encore Rachi (vigneron en Bourgogne)

- **Une théologie chrétienne qui s'approprie le statut de véritable Israël**
- **La richesse des dialogues et des affrontements entre lettrés et clercs (juifs et chrétiens)**

Appropriation/Substitution La mission confiée à Israël par son Dieu était intégralement passée à l'Église, celle-ci endossant le statut de véritable Israël. En d'autres termes l'entrée du peuple chrétien dans l'histoire signifiait la sortie du peuple juif de cette même histoire.

La tradition chrétienne fait du peuple juif, un peuple réprouvé et maudit.

Les disputes ou disputation étaient de réels « débats, démonstrations, controverses... de type universitaire, caractérisées par la richesse des échanges et la variété des approches en tout cas entre lettrés et clercs.

« **Histoire et théologie des relations judéo-chrétiennes : un éclairage croisé** »

Sous la direction d'Olivier Rota, Paris, éd. Parole et Silence, 2014. Pages 37 à 53 : « Connaissance et utilisation de l'autre dans la polémique judéo-chrétienne à la fin du Moyen Âge » de Claire Soussen, Université de Cergy-Pontoise.

a) **Connaissance de l'autre pour apprendre et comprendre** (intérêt des lettrés chrétiens pour le savoir des juifs, qu'il s'agisse du savoir sacré ou du savoir profane (science, philosophie) avec un intérêt pour l'hébreu et l'exégèse juive considérés comme les clés de la vérité du texte sacré.

Déjà en 391-406 **Saint Jérôme - Sa traduction de la Bible en Latin, la Vulgate, à partir des textes hébreu et grec, restera très longtemps la traduction officielle de l'Église catholique.**

b) **Connaissance pour combattre, pour démontrer et prouver.**

Exemple de Nicolas de Lyre (1270-1349) qui expose sa méthode dans un de ses traités rédigé pour répondre à un juif, lui-même auteur d'un traité de polémique anti-chrétienne :

« *J'entends procéder ainsi : je citerai une par une les citations évangéliques qu'il a retenues et tout de suite après je mettrai l'objection ou les objections que le Juif avance contre le Christ et après cela*

je les détruirai, non seulement par les Ecritures du Nouveau Testament, mais aussi par celles de l'Ancien Testament et des Docteurs des Juifs. »

c) Connaissance pour se défendre : des écrits qui révèlent la pression éprouvée par les juifs à partir de la seconde moitié du XIII^{ème} siècle.

Exemple Rabbi Meir de Narbonne à propos de la condamnation du Christ qu'il présente comme irrationnelle : « Qui peut croire qu'une personne qui a fait le bien, puisse être condamnée ?

Ou « Qui peut croire une telle chose ? Qui pourrait attribuer une telle iniquité au créateur ?

Il invoque la raison pour dénoncer les erreurs des chrétiens.

En 1242, de nombreux manuscrits du Talmud sont brûlés à Paris en place de Grève sur ordre de Louis IX (saint Louis) suite à la disputation théologique avec Yéhiel de Paris, Moïse de Coucy, Samuel dit Morel de Falaise et Juda Ben David de Melun.

1040-1105 Rachi de Troyes, éminent commentateur de la Thora et du Talmud, (Et aussi trésor pour les chercheurs en vieux français) était aussi vigneron. Il est aussi l'un des rares savants juifs à avoir influencé le monde chrétien, son exégèse biblique a par exemple influencé, par le truchement de Nicolas de Lyre, la traduction de la Bible par Martin Luther.

L'Eglise qualifie les juifs de « peuple déicide », mais elle a le souci de les préserver comme le témoignage de la passion de Jésus-Christ et de la rédemption. Saint Bernard de Clervaux (1090-1153) s'exprime très clairement sur ce point.

- ***Les rôles des pouvoirs temporels et spirituels : aussi une histoire de gros sous !***
- ***Les croisades, conquêtes, reconquêtes, expulsions, massacres***

Le massacre de 1884 juifs de Strasbourg le jour de la St Valentin 1349

Quelques semaines après, la peste atteignait la capitale bas-rhinoise.

La plupart des historiens et chroniqueurs, en rapportant l'épisode du « Judenbrand », n'hésitent pas à en attribuer la responsabilité à la cupidité des bourgeois de Strasbourg, désireux de s'approprier les biens des juifs ou de se libérer des dettes qu'ils avaient contractées envers les membres de la communauté. (Un roman excellent : Niclaus Findel de Charly Damm éd. Coprur)

Le judaïsme, d'urbain qu'il était, devint rural.

Une histoire de gros sous : par exemple en 1356 l'empereur Charles IV d'Allemagne doit renoncer à certains privilèges au profit des municipalités, dont ses droits sur les juifs. Désormais les juifs ne jouissent plus d'aucune protection centralisée et sont les victimes du rançonnement permanent des municipalités, qui vont les taxer et les expulser à loisir, au grès des besoins du moment. Le seul privilège gardé par l'empereur vis à vis des juifs est le paiement d'une taxe, « le sou d'or »

1182 Le roi Philippe Auguste expulse les juifs de ses états et confisque tous leurs biens.

Le jeu de rappels moyennant finances, et d'expulsions accompagnées de la spoliation des biens et des terres, se poursuivra avec les décrets pris par Philippe Auguste en 1306, Philippe V en 1322 et Charles VI en 1394.

1269 Louis IX impose aux juifs le port d'une marque distinctive : la rouelle, petit cercle d'étoffe jaune. Le port de signes distinctifs fut recommandé par le 4^{ème} Concile de Latran de 1215.

Le 12 juillet 1290 Poussé par l'opinion public, le roi Edouard 1^{er} donne 3 mois aux juifs de son royaume pour partir. 16000 personnes traversent la Manche et il s'écoulera 4 siècles avant que les juifs ne reviennent en Angleterre.

1492 Les juifs de Castille et d'Aragon, au nombre de 200 000 sont définitivement bannis en 1492, quelques semaines après que les rois catholiques eurent chassés le dernier roi musulman de la péninsule.

Beaucoup de rescapés des massacres et des expulsions d'Espagne, de France ou d'Angleterre s'enfuient en Pologne où le roi Casimir III leur accorde en 1334 le *Privilegium*, ce qui va contribuer à l'extraordinaire rayonnement intellectuel et artistique du pays au XIV^{ème} et XV^{ème} siècles.

Les communautés juives d'Europe sont peu à peu enfermées dans des ghettos d'où les habitants ne peuvent sortir la nuit. Le mot « ghetto » vient d'un quartier de Venise, ainsi nommé parce qu'on y jetait les déchets des fonderies voisines et où pour la première fois furent confinés les juifs en 1516.

3 - Questions d'actualité en préparation des manifestations de 2017, pour les 500 ans de la Réforme protestante

a) **La présence dans nos églises** de sculptures plus qu'injurieuses, de fait **des caricatures** souvent reprises de nos jours.

b) **L'attitude de Luther envers les Juifs** qui a varié durant sa vie.

Dans la première période, jusqu'à environ 1536, il exprime de l'intérêt pour leur situation et est enthousiaste à la perspective de les convertir au christianisme. Ultérieurement, il les dénonce et recommande de sévères persécutions, et même leur mort.

En 1543, Luther écrit « Des Juifs et de leurs mensonge », est un traité de 65 000 mots, trois ans avant sa mort.

Depuis les années 1980, quelques églises luthériennes ont dénoncé formellement les écrits de Luther sur les Juifs.

En novembre 1998, lors du soixantième anniversaire de la Nuit de Cristal, l'Église luthérienne de Bavière a publié une déclaration disant qu'il est « impératif pour l'Église luthérienne, qui sait être redevable du travail et de la tradition de Martin Luther, de prendre au sérieux aussi ses déclarations antisémites, de reconnaître leurs fonctions théologiques et de réfléchir à leurs conséquences.

En revanche, elle doit prendre ses distances vis-à-vis de toute expression d'antijudaïsme dans la théologie luthérienne.

c) **Yossel de Rosheim (1480-1554)** descendant de Raschi, son père se réfugie en Alsace vers 1470, qui a été le grand avocat des Juifs allemands et polonais pendant les règnes des empereurs du Saint-Empire romain germanique Maximilien I^{er} et Charles Quint
Son influence parmi les Juifs et le statut protégé qu'il réussit à obtenir pour lui-même et pour les Juifs à l'intérieur de l'empire, reposent en partie sur son habileté comme avocat et aussi en partie sur le rôle des Juifs dans le financement des dépenses de l'empereur.

YOSSEL de ROSHEIM : une singulière présence à son temps et au nôtre par Freddy Raphaël et Monique Ebstein
Postface à l'ouvrage *Les tribulations de Yossel de Rosheim dans l'Europe de Charles Quint*

« Les liens étroits mais contradictoires que Yossel entretenait avec les réformateurs méritent, dans leur complexité, voire leur ambiguïté. N'alla-t-il pas jusqu'à suivre les cours de Bible de son ami Wolfgang Capiton, qui sera d'ailleurs accusé de "judaïser" ? Par la suite, Yossel fut confronté à la disqualification radicale du peuple juif, qui, selon les écrits tardifs de Luther et de Bucer, s'obstinait délibérément dans l'erreur. Ces derniers, reprenant à leur compte la parabole du banquet et de la conversion forcée (dans Luc 14,15-24 et

Matthieu 22, 1-14), en vinrent à considérer les juifs comme un obstacle sur la voie du salut, qu'il convenait d'éliminer.

Il ne semble pas que le dépit qu'éprouva Luther devant le refus des juifs à reconnaître la messianité du Christ puisse rendre compte à lui seul du changement de teneur si radical entre ses premiers écrits et les textes qu'il publia après 1543. Dans les premiers, il rappelait que Jésus était un juif, et il soulignait la filiation entre le premier et le second Testament. Dans ses écrits tardifs, il alla jusqu'à prôner l'éradication totale des juifs, ces êtres nuisibles, acharnés au mal, entièrement voués à faire échouer le plan salvateur de Dieu. Sans doute, l'attrait que le judaïsme exerça sur certains mouvements dissidents ne contribua pas peu à ces prises de position qui iraient jusqu'à légitimer l'élimination totale de ces ennemis de l'humanité. »

4 – Les temps de l'Antisémitisme moderne

Des historiens, tels que Jules Isaac, distinguent antijudaïsme et antisémitisme ; le second terme est cependant le plus souvent utilisé actuellement pour qualifier tous les actes d'hostilité anti-juive au cours de l'Histoire, que leurs fondements soient ou non raciaux.

1789 À la veille de la révolution française l'Alsace compte de 20 000 à 25 000 juifs, soit 3 % de sa population totale et 50 % de la population juive de France.

La Révolution Française marque une transformation capitale de la situation des juifs en France : dès 1790, grâce notamment au rôle de l'abbé Grégoire, ils deviennent citoyens français à part entière.

Le système de consistoire, mis en place par Napoléon 1^{er} fait du judaïsme une religion reconnue et le place sous le contrôle du gouvernement.

(En 1808 Napoléon impose des décrets discriminants)

Le XIX^{ème} siècle se caractérise par l'intégration à la société française à laquelle ils sont fiers d'appartenir.

Petit à petit, ils retrouvent leur place dans l'armée, l'enseignement, la politique et les arts.

Les vieilles haines n'ont pas disparues. Cependant l'antijudaïsme de l'Eglise, l'assimilation au groupe constitué des anticléricaux, des francs-maçons..., et l'affaire Dreyfus ne remettront pas en cause l'attachement des français de religion israélite à la France et ceux-ci s'engagent dans la guerre 14-18 avec le même enthousiasme que leurs compatriotes.

La France continue d'être une terre d'attraction pour les juifs persécutés de Russie, de Pologne, des nouveaux régimes d'Europe de l'est et bientôt de l'Allemagne hitlérienne.

(Le mot « pogrom » d'origine russe, signifie détruire, piller. Il est utilisé spécifiquement dans plusieurs langues pour décrire les attaques accompagnées de pillage et d'effusion de sang contre les juifs en Russie, perpétrées par la majorité chrétienne, sans réaction des autorités ou avec leur assentiment, entre 1881 et 1921.)

Environ 300 000 juifs ont vécu en France avant l'occupation.

Entre septembre 1940 et juin 1942 nombres de mesures antisémites sont mises en œuvre.

En mars 1942 le premier convoi de 1112 juifs est parti vers les camps de concentration en Pologne et en Allemagne.

La Cimade (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Evacués) créée fin 1939 pour venir en aide aux populations évacuées d'Alsace et de Lorraine

(1898 Inauguration le 8 septembre de la synagogue consistoriale du quai Kléber de Strasbourg. Ce somptueux édifice de 1636 places fut incendié le 12 septembre 1940 par les nazis.)

Des chrétiens se positionnent, prennent des risques, au nom de leur foi pour sauver des enfants juifs de la mort, et plus que cela, leur faire continuer leur scolarité et leur permettre de fêter leurs fêtes juives comme au Chambon sur Lignon, avec le pasteur Trocmé et sa femme Magda et tout le plateau du Chambon (Haute-Loire) qu'ils soient protestants, évangéliques, catholiques...

Texte du Pasteur Martin Niemöller : « Quand ils sont venu chercher... »

1948 Création de l'Etat d'Israël

1980-1982 Attentats rue Copernic et rue des Rosiers.

11 mars 1986 Jean-Marie Le Pen, politicien français, condamné pour antisémitisme insidieux.

5 – Les temps des nouvelles relations

1947 Les 18 propositions de Jules Isaac

1947 **Les 10 points de Seelisberg (en annexe de ce dossier)** : 65 juifs et chrétiens venant de 19 pays se rassemblèrent à Seelisberg en Suisse. Ils se mirent d'accord pour exprimer leur profonde douleur à propos de la Shoah, leur détermination à combattre l'antisémitisme, et leur désir d'entretenir des relations plus fortes entre juifs et chrétiens.

1948 Fondation de l'amitié Judéo-chrétienne de France (AJCF) par Jules Isaac et Edmond Fleg.

1960 : Rencontre de Jules Isaac et de Jean XXIII : le Pape s'engage à ouvrir le Concile Vatican II au problème des relations entre Chrétiens et Juifs.

1961 : Résolution du Conseil Œcuménique des Églises (New Delhi) concernant l'antisémitisme.

1965 (28 octobre) : Concile Vatican II : Déclaration "Nostra Ætate", chap. 4, sur les relations entre l'Église et les Juifs.

2001 Déclaration « Eglise et Israël » de la Communion ecclésiale de Leuenberg (qui fédère plus de cent Eglises protestantes) = Contribution des Eglises issues de la Réforme en Europe sur les relations entre les chrétiens et les juifs

2009 **Les 12 points de Berlin (en annexe de ce dossier)** : pour construire une nouvelle relation entre juifs et chrétiens

1 – Combattre l'antisémitisme, qu'il soit raciste, religieux ou de tout autre nature

2 – Promouvoir le dialogue interreligieux avec les juifs

3 – Développer une compréhension théologique du judaïsme qui affirme son intégrité spécifique

4 – Prier pour la paix à Jérusalem

5 – Reconnaître les efforts accomplis par de nombreuses communautés chrétiennes de la fin du XXème siècle pour réformer leur attitude à l'égard des juifs

6 – Réviser les textes juifs et la liturgie à la lumière de ces réformes chrétiennes

7 – Faire la différence entre la critique impartiale d'Israël et l'antisémitisme

- 8 – Encourager l'état d'Israël dans ses efforts à réaliser les idéaux inscrits dans son acte de naissance, tâche qu'Israël partage avec de nombreuses nations dans le monde
- 9 – Améliorer l'éducation interreligieuse et interculturelle
- 10 – Promouvoir l'amitié et la coopération entre les religions ainsi que la justice sociale dans une société globalisée
- 11 – Améliorer le dialogue avec les organismes politiques et économiques
- 12 – Se rallier à tous ceux dont le travail répond aux exigences environnementales

Quelques éléments écrits pour faciliter la prise de notes des participants, lors de l'intervention sur l'histoire des relations judéo-chrétiennes le 11 novembre 2015 à Metz. Danielle Mathieu-Baranoff



**Une
disputation
judeo-
chrétienne.**

Les
protagonistes
juifs sont
reconnaissables
à leurs couvre-
chefs.

*Gravure sur bois de
Johannes von
Armsheim, 1483.*

Fondements et principes de la foi juive :

Tout en UN

Tout en dix

Tout en treize

Tout en 613

Tout revient à UN

pages 18 à 24

TOUT EN UN

Créateur et inspirateur des monothéismes, le JUDAISME se devait de pouvoir être réduit à un seul principe

PRINCIPE :

Le D.IEU UN

ÉNONCÉ :

« *Ecoute Israël, l'Éternel est notre D.ieu, l'Éternel est Un* »

SOURCE :

Deutéronome 6,4

PRINCIPE :

L'amour du prochain

ÉNONCÉ :

« *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* »

SOURCE :

Lévitique 19,18

PRINCIPE :

La « règle d'or » énoncé par HILLEL

ÉNONCÉ :

« *Ce qui est haïssable à tes yeux, ne le fais pas à ton prochain, voici toute la Torah et le reste n'est que commentaire de ce passage. Va et étudie !* »

COMMENTAIRE :

Le **CHEMA ISRAEL** est la prière par excellence du monothéisme juif, le fondement du message mosaïque : le D.ieu D'Israël est Un

Son origine est biblique : il est énoncé après la seconde version du Décalogue et fait partie du long sermon prodigué par Moïse aux enfants d'Israël

COMMENTAIRE :

« *C'est un grand principe de la Torah* » ajoute Rabbi **AKIBA** (Torat Cohanim, section Kedochim 4,12)

Une tradition avance même que toute la Torah n'est que commentaire de cette maxime. En lien avec la règle d'or de **HILLEL**

COMMENTAIRE :

Talmud de Babylone, Traité Shabbat 31 a

Il est dit : récit d'un étranger qui vient un jour se présenter devant **Chammaï** et qui lui demande : « Convertis-moi à condition que tu m'apprennes toute la Torah pendant que je me tiens sur un pied. » **Chammaï** le repousse avec sa règle d'architecte qu'il tient entre ses mains. Il se rend auprès de **Hillel** (en lui faisant la même requête), qui le convertit et lui dit : « **Ce qui est haïssable à tes yeux, ne le fais pas à ton prochain, voici toute la Torah et le reste n'est que commentaire de ce passage. Va et étudie !** »

Cette maxime a fait couler beaucoup d'encre. Elle est composée de deux parties distinctes : « **aimer son prochain** » et « **étudier** ». L'étude y apparaît comme une nécessité non seulement pour elle-même mais pour parvenir à « aimer l'Autre comme soi-même ».

Toute la Torah, par son étude, tend vers cet objectif ultime.

TOUT EN DIX : LE DECALOGUE

PRINCIPE :

« *Asseret hadibrot* », littéralement : les dix paroles.
Usuellement : les dix commandements

ÉNONCÉ :

(1) "Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, d'une maison d'esclavage.

(2) "Tu n'auras point d'autre dieu que moi. ³ Tu ne te feras point d'idole, ni une image quelconque de ce qui est en haut dans le ciel, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux au-dessous de la terre. ⁴ Tu ne te prosterner point devant elles, tu ne les adoreras point; car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui poursuis le crime des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, pour ceux qui m'offensent; ⁵ et qui étends ma bienveillance à la millième, pour ceux qui m'aiment et gardent mes commandements. ⁶

(3) "Tu n'invoqueras point le nom de l'Éternel ton Dieu à l'appui du mensonge; car l'Éternel ne laisse pas impuni celui qui invoque son nom pour le mensonge. ⁷

(4) "Pense au jour du Sabbat pour le sanctifier. ⁸ Durant six jours tu travailleras et t'occuperas de toutes tes affaires, ⁹ mais le septième jour est la trêve de l'Éternel ton Dieu: tu n'y feras aucun travail, toi, ton fils ni ta fille, ton esclave mâle ou femelle, ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes murs. ¹⁰ Car en six jours l'Éternel a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment et il s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du Sabbat et l'a sanctifié. ¹¹

(5) "Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que l'Éternel ton Dieu t'accordera. ¹²

(6) "Ne commets point d'homicide.

(7) "Ne commets point d'adultère.

(8) "Ne commets point de larcin.

(9) "Ne rends point contre ton prochain un faux témoignage. ¹³

(10) "Ne convoite pas la maison de ton prochain; Ne convoite pas la femme de ton prochain, son esclave ni sa servante, son bœuf ni son âne, ni rien de ce qui est à ton prochain."

Sans doute la plus célèbre et universelle des synthèses de la loi juive.

Sa source même.

SOURCES :

Les Dix commandements auraient été dictés par D.ieu à Moïse sur le Mont Sinaï. Ils sont le socle de l'alliance entre D.ieu et Son peuple, et le fondement de la loi hébraïque.

Ces commandements apparaissent deux fois dans **Exode (20, 2-17)**, et dans le **Deutéronome (5, 6-21)**, avec de légères différences dans les textes (*zakhor*, souviens-toi et *chamor*, observe).

STRUCTURE :

Sept commandements sur dix sont des interdits. Seuls les premier, quatrième et cinquième sont positifs

Cinq commandements concernent les relations entre les êtres humains et D.ieu (1 à 5) et les cinq autres concernent les relations entre les êtres humains (6 à 10).

COMMENTATEURS :

« Les rabbins du Talmud racontent, entre autres, que la Révélation s'est faite au Sinaï, dans un lieu désertique (un *no man's land*) parce qu'elle n'appartient pas à une seule nation, mais à tous les habitants de la terre. Ils racontent aussi que la Voix divine s'est divisée en soixante-dix langues pour que tous les enfants des hommes entendent et comprennent ce que leur Père céleste leur demande. »

Grand Rabbin Julien WEIL (Allocution, 1931)

Les Dix Paroles offrent une synthèse originale et toujours neuve de la morale universelle et de l'éthique globale.

André CHOURAQUI (Les Dix commandements aujourd'hui, 2000)

TOUT EN TREIZE

La formulation la plus célèbre des principes de foi est due au **RAMBAM (Maïmonide)**. Il a dénombré « **Treize principes fondamentaux** » de la foi juive, tels qu'ils découlent de la Torah, afin de déterminer qui peut être considéré comme « **ISRAEL** ». Il décrit ces principes comme étant « **les vérités fondamentales** » de notre religion et ses fondements mêmes ».

PRINCIPES :

Les treize articles de foi de Maïmonide

ÉNONCÉ :

1. L'existence du Créateur
2. L'unicité de D.ieu
3. L'incorporité, négation de toute matérialité
4. L'antériorité absolue du Créateur
5. Que c'est à Lui – béni soit-il – qu'il sied de rendre un culte
6. La prophétie
7. La prophétie de Moïse, supérieure à tous les autres prophètes
8. La Torah est d'origine divine
9. La transcription de la Torah du Créateur à Moïse
10. La Providence divine, D.ieu connaît les actions des hommes
11. La justice divine, rétribution et punition
12. Les temps messianiques
13. La résurrection des morts

SOURCE :

Commentaire sur la MICHNA, Sanhédrin,
chap. 10, MICHNE TORAH

AJOUTS :

Un siècle après la mort de Maïmonide, ils firent l'objet de deux versifications (**Ani Ma'amin** et **Ygdal**) qui furent intégrées dans les livres de prières. Ils sont chantés régulièrement à la synagogue mais ne forment pas un dogme incontestable.

PRÉSENTATION :



Moïse Maïmonide est un rabbin andalou du XII^e siècle (Cordoue, 30 mars 1138 - Fostat, 13 décembre 1204).

Médecin, philosophe juif, commentateur de la Mishna, jurisconsulte en matière de loi juive et dirigeant de la communauté juive d'Égypte, il excelle dans tous ces domaines et est considéré comme le « second Moïse du judaïsme ». Il influence également le monde non-juif, notamment Thomas d'Aquin, qui le surnomme « **L'Aigle de la Synagogue** ». Il peut être tenu comme l'introducteur de la philosophie dans le judaïsme et il affirme la concordance entre la foi et la raison.

TOUT EN TREIZE, suite

Les « **treize attributs de la Miséricorde divine** » ont été révélés à Moïse, juste avant la Théophanie du Sinaï qui a abouti au don de 5 secondes Tables de la loi. La colère divine après la faute du veau d'or était immense, la grandeur de Moïse est à l'image de la défense qu'il entreprit afin d'éviter l'anéantissement de son peuple. Moïse ne désirait plus vivre si la faute de son peuple n'était pas pardonnée (*Berakhoth 32a*) C'est dans ce contexte que D.ieu révélera les « treize attributs de la Miséricorde divine » qui sont extraits du verset 6 du chapitre 34 du livre de l'Exode.

Ces treize attributs sont d'ailleurs au centre de la liturgie du jour de Kippour, mais peuvent être évoquées en toutes circonstances, quand se profile une menace pour le peuple juif.

Le « **Zohar** » compare la rose qui a 13 pétales au peuple d'Israël qui est gratifié de 13 mesures de miséricorde qui l'entourent de tous côtés pour le protéger. C'est pourquoi « **Elohim** », utilisé dans le 1^{er} verset de la Torah, est séparé de la seconde utilisation par 13 mots.

« Hashem »	Le Nom évoque la miséricorde de D.ieu qui se montre clément avant la faute.
« Hashem »	Une fois la faute établie, la seconde mention du Nom de D.ieu concerne le repentir avec clémence.
« El »	D.ieu miséricordieux, il sous-entend un degré de miséricorde encore plus grand que celui évoqué par Hashem.
« Rahoum »	Compatissant
« Véhanoun »	Et Bienveillant
« Erekh hapayim »	Lent à la colère
« Verav hessed »	Et abondant de bonté
« Veémeth »	Et de vérité pour récompenser ceux qui accomplissent Sa volonté
« Notser hessed laalafim »	Préserve la bonté pour des milliers de générations. D.ieu pardonne (Nossé) 3 catégories de fautes
« Avon »	Iniquité qui correspond à une faute intentionnelle et délibérée
« Vapéshah »	Actes de rébellion ou d'insoumission à l'égard de D.ieu qui malgré tout peuvent trouver aussi le pardon grâce au repentir
« Véhatat »	Erreur ou faute commise par indifférence ou négligence
« Vénaké »	Et absoudre ou Et qui nettoie. Le verset se poursuit par lo yénaké. Selon le Sforno, D.ieu pardonne entièrement ceux qui se repentent par amour mais ne pardonne que partiellement ceux qui se repentent par crainte du châtement.

Selon la tradition juive, l'homme doit s'inspirer des treize attributs de la Miséricorde divine dans son comportement à l'égard des autres et bien entendu envers sa propre personne.

TOUT EN 613

PRINCIPES :

Selon la tradition juive, la Torah compte **613 mitzvot** (singulier : *Mitzva* commandement, prescription, précepte ; de *tzavah*- prescrire, ordonner).

ÉNONCÉ :

Selon le Talmud, les juifs ont reçu 613 commandements, lesquels comportent : **248 Mitzvot Assè** (prescriptions positives) et **365 mitzvot lo taasè** (prescriptions négatives). Le nombre des prescriptions positives est celui des parties du corps humain ; le nombre des mitzvot négatives est celui des jours dans une année solaire.

Certaines mitzvot n'ont cours qu'en Terre d'Israël, il s'agit notamment des lois relatives à la terre et sa culture (**chemitta, orla**) ainsi que du culte lié au temple (**les korbanot**).

SOURCES :

Le chiffre de 613 provient du raisonnement suivant : selon la Torah (Deutéronome 33:4), Moïse a transmis la Torah qu'il avait reçue de Dieu aux fils de Jacob (le texte porte bien « Jacob », et non « Israël »). La valeur numérique du mot « TORaH » est 611 (ת vaut 400, ו vaut 6, ר vaut 200 et ה vaut 5). À cela s'ajoutent les deux premiers commandements du Décalogue, que le peuple d'Israël entendit de Dieu Lui-même, ainsi qu'en atteste l'emploi de la première personne. D'autres disent que **beTorah**, « dans la Torah », vaut 613.

Il faut signaler également que 613 est la valeur numérique des formules **la Lumière**, et **notre Maître Moïse**.



Les **tzitzit** (franges) du **talith** (châle de prière) sont également liées aux 613 mitzvot par un calcul de ce genre : le grand commentateur biblique, Rachi fait remarquer que la **guematria** du mot tzitzit en hébreu (tel que l'épelle la Mishna), est de **600**, à laquelle s'ajoutent, lorsque les Tzitzit sont pris en main (ce qui a pour effet de les replier sur eux-mêmes), les **8** fils et **5** nœuds des franges (à chaque coin), donne **613**. C'est pourquoi, selon lui, il est dit qu'il faut « **les regarder** », car ils rappellent au fidèle les 613 commandements de la Torah.

Malgré ces objections, l'idée de 613 commandements devint acceptée comme normative dans la communauté juive. De nos jours, même ceux qui n'acceptent pas cette idée au sens littéral se réfèrent couramment à l'ensemble des lois de la Torah comme étant de 613.

TOUT REVIENT À UN

Le **TALMUD**, dans un raisonnement bien à lui, fait parler les Prophètes. Lesquels ont toujours cherché à ramener le peuple dans la voie du judaïsme et de la morale.

SOURCE :

Le Talmud (Traité Maccot 23b-24a) développe longuement le thème de la « réduction » des mitzvot et tente ainsi sa propre synthèse du judaïsme.

PRINCIPES ET ÉNONCÉ :

Rabbi Simlaï dit:

« 613 commandements furent donnés à Moïse, 365 tu « ne feras pas », égales au nombre de jours dans l'année solaire, et 248 « tu feras », correspondant aux membres du corps. »

DAVID vint et les réduisit à **11**, ainsi qu'il est dit :

« Éternel, qui séjournera dans Ta tente? Qui demeurera sur Ta montagne sainte? - Celui qui marche dans l'intégrité, qui pratique la justice et qui dit la vérité selon son cœur. Il ne calomnie point avec sa langue, il ne fait point de mal à son semblable, et il ne jette point l'opprobre sur son prochain. Il regarde avec dédain celui qui est méprisable, mais il honore ceux qui craignent l'Éternel; il ne se rétracte point, s'il fait un serment à son préjudice. Il n'exige point d'intérêt de son argent, et il n'accepte point de don contre l'innocent. » (Psaumes 15:1-5)

ISAÏE vint et les réduisit à **six**, ainsi qu'il est dit :

« Celui qui marche dans la justice, et qui parle selon la droiture, qui méprise un gain acquis par extorsion, qui secoue les mains pour ne pas accepter un présent, qui ferme l'oreille pour ne pas entendre des propos infamants, et qui se bande yeux pour ne pas voir le mal... » (Isaïe 33:15)

MICHÉE vint et les réduisit à **trois**, ainsi qu'il est dit :

« Et ce que l'Éternel demande de toi, ô mortel, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu. » (Michée 6:8)

ISAÏE vint encore une fois, et les réduisit à **deux**, ainsi qu'il est dit :

« Ainsi parle l'Éternel : Observez ce qui est droit, et pratiquez ce qui est juste. » (Isaïe 56:1)

AMOS vint, et les réduisit à **un**, ainsi qu'il est dit :

« Car ainsi parle l'Éternel à la maison d'Israël : Cherchez-moi, et vous vivrez (ou « vivez »).» (Amos 5:4)

HABACUC a donc résumé ces deux commandements en un seul :

« Le pieux vit selon sa foi. » (Habacuc 2,4)

(Talmud, Traité Makkot 23b)

COMMENTAIRE :

Ce passage du traité **Maccot** frappe par son audace et son souci éthique : le Talmud ramène l'idée d'une centaine de commandements rituels à quelques principes moraux essentiels.

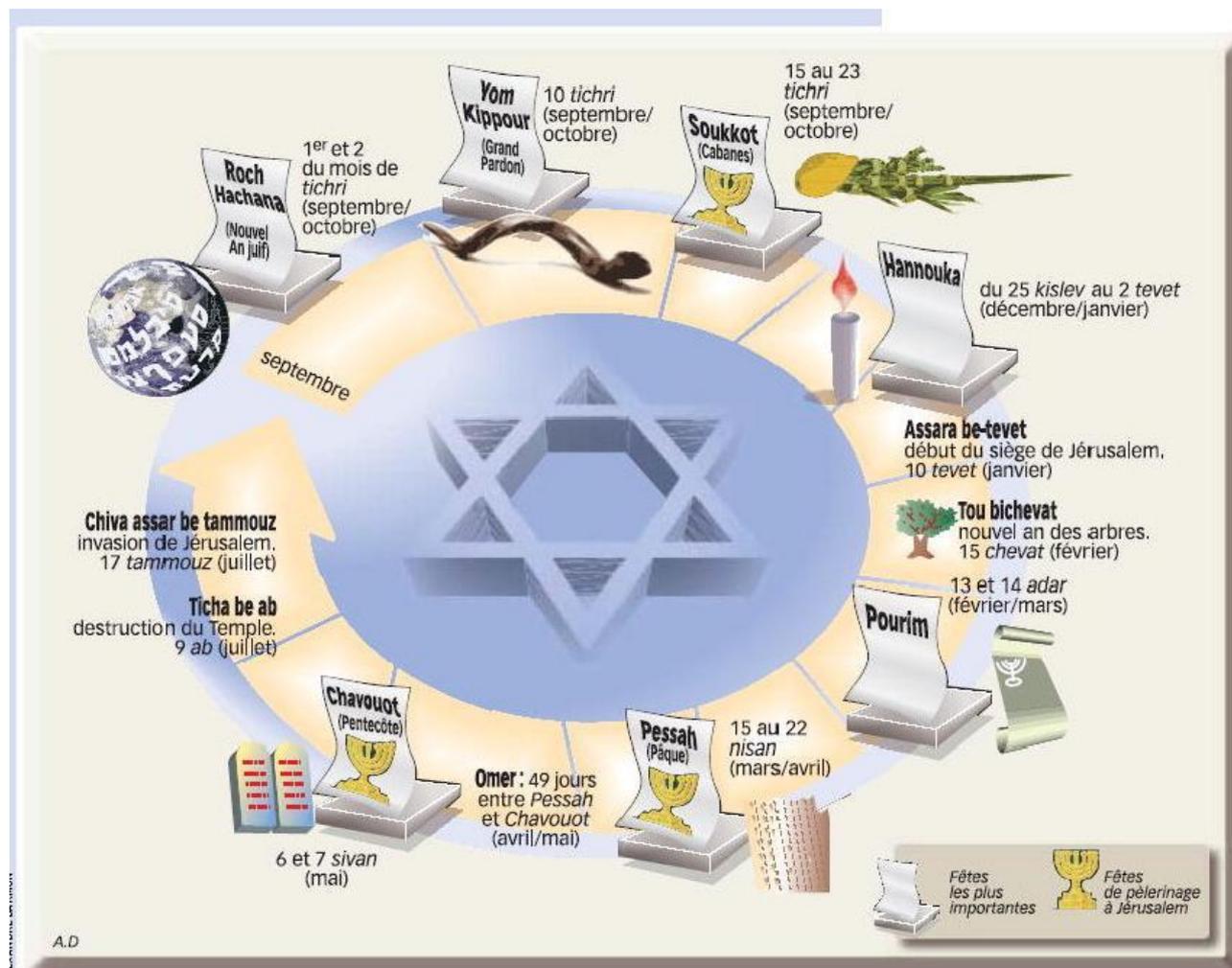
Quel que soit le nombre obtenu, l'idée est toujours la même : l'essence du judaïsme n'est pas le ritualisme, ni le formalisme, mais bien **l'éthique et la vie spirituelle**. Le talmud ne cherche pas ici à annuler l'ensemble des 613 commandements, ni à réduire la portée de chacun d'eux, mais insiste sur le fait que **tout commandement rituel n'a de sens que dans un souci éthique, une ouverture au prochain et la construction spirituelle**.

Principales fêtes juives en 2015 et 2016 – année 5776

La fête commence toujours la veille du jour indiqué ci-dessous

ROCH HACHANA	1 ^{er} JOUR DE L'ANNEE	LUNDI 14 SEPTEMBRE
YOM KIPPOUR	JOUR DU GRAND PARDON	MERCREDI 23 SEPTEMBRE
SOUCOT	FÊTE DES CABANES	LUNDI 28 SEPTEMBRE
SIM'HAT TORAH	JOIE DE LA TORAH	MARDI 6 OCTOBRE
HANOUKA	FÊTE DES LUMIERES 1 ^{er} jour	LUNDI 7 DECEMBRE
HANOUKA	FÊTE DES LUMIERES 8 ^{ème} jour	LUNDI 14 DECEMBRE
POURIM	LECTURE DU LIVRE D'ESTHER	MERCREDI 23 MARS
PESSA'H	PÂQUES 1 ^{er} jour	SAMEDI 23 AVRIL
PESSA'H	PÂQUES 8 ^{ème} jour	SAMEDI 30 AVRIL
CHAVOUOT	PENTECÔTE	DIMANCHE 12 JUIN

Le cycle des fêtes juives



Les 12 Points de Berlin

Le temps du réengagement

Pour construire la nouvelle relation entre Juifs et Chrétiens

Introduction

Durant l'été 1947, 65 Juifs et Chrétiens venant de 19 pays différents se rassemblèrent à Seelisberg en Suisse. Ils se mirent d'accord pour exprimer leur profonde douleur à propos de la Shoah, leur détermination à combattre l'antisémitisme, et leur désir d'entretenir des relations plus fortes entre Juifs et Chrétiens. Ils dénoncèrent l'antisémitisme à la fois comme un péché envers Dieu et l'humanité et comme un danger pour la civilisation moderne. Afin de partager ces graves préoccupations, ils adressèrent aux Églises un appel rédigé en dix points, leur demandant de réformer et de renouveler leur compréhension du Judaïsme ainsi que les relations entre Judaïsme et Christianisme.

Aujourd'hui, après plus de 60 ans, tout en célébrant l'anniversaire de la Conférence de Seelisberg¹ qui le fit naître, l'Amitié Judéo-Chrétienne Internationale publie un nouvel appel – adressé cette fois-ci aux communautés chrétiennes et juives à travers le monde. Cet appel reflète la nécessité de redéfinir les dix points de Seelisberg en tenant compte des avancées du dialogue inter-religieux depuis le document innovant de 1947 (voir ci-dessous).

Ce nouvel appel contient douze objectifs, adressés aux Chrétiens, aux Juifs, puis à l'ensemble des deux communautés.

(Extraits de l'introduction rédigée par le Conseil International des Chrétiens et Juifs, Berlin, juillet 2009)

Appel à toutes les communautés chrétiennes et juives ainsi qu'à toutes les autres à travers le monde :

Nous, l'Amitié Judéo-Chrétienne Internationale ainsi que nos organisations membres, sommes déterminées à renouveler notre engagement sur les dix points de Seelisberg qui inspirèrent nos débuts. Par conséquent, nous adressons cet appel aux Chrétiens, aux Juifs, et à toutes les personnes de bonne volonté.

Nous invitons tous les Chrétiens et toutes les communautés chrétiennes à se joindre à notre effort permanent pour éradiquer tous les vestiges de mépris à l'encontre des Juifs et pour resserrer les liens avec toutes les communautés juives dans le monde. Nous nous engageons à poursuivre les buts suivants :

¹ Voir ci-dessous le document intitulé « les dix points de Seelisberg ».

1. Combattre l'antisémitisme qu'il soit raciste, religieux ou de toute autre nature.

Au niveau biblique :

- En reconnaissant Jésus comme un Juif de son temps, et en interprétant ses enseignements dans le contexte du Judaïsme du premier siècle.
- En reconnaissant Paul comme un Juif de son temps, et en interprétant ses écrits dans le contexte du Judaïsme du premier siècle.
- En insistant sur le fait que les études récentes sur ce qu'il y a de commun au Christianisme et au Judaïsme et sur leur séparation progressive sont cruciales pour notre compréhension fondamentale de la relation judéo-chrétienne.
- En présentant les deux Testaments de la Bible chrétienne comme complémentaires et se valorisant mutuellement, et non comme antagonistes et de valeurs inégales. Les Églises qui utilisent des lectionnaires sont encouragées à choisir et à relier entre eux des textes bibliques qui s'inscrivent dans cette perspective théologique de complémentarité positive.
- En dénonçant la mauvaise interprétation chrétienne des textes bibliques concernant les Juifs et le Judaïsme, qui est susceptible d'engendrer des caricatures ou de l'animosité.

Au niveau de la liturgie :

- En mettant l'accent sur les liens entre les liturgies juive et chrétienne
- En puisant dans la richesse spirituelle des interprétations juives des Écritures.
- En débarrassant les liturgies chrétiennes de toute orientation anti-juive, particulièrement dans les sermons, les prières et les cantiques.

Au niveau du catéchisme :

- En présentant les relations entre Juifs et Chrétiens de manière positive dans l'éducation des Chrétiens de tous âges, par une mise en valeur des fondements juifs de la foi chrétienne et une description précise de la manière dont les Juifs eux-mêmes comprennent leurs propres traditions et pratiques. Ceci concerne le cursus des écoles chrétiennes, des séminaires, et les programmes de formation pour adultes.
- En faisant prendre conscience des traditions séculaires développées par l'antijudaïsme chrétien et en proposant des modèles pour renouveler la relation unique entre Chrétiens et Juifs.
- En soulignant l'immense richesse religieuse que l'on trouve dans la tradition juive, notamment en étudiant les textes qui font autorité.

2. Promouvoir le dialogue inter-religieux avec les Juifs

- En exigeant la confiance et l'égalité parmi tous les participants au dialogue et en rejetant toute tentative de convaincre les autres à rallier sa propre foi.
- En encourageant les participants au dialogue à examiner de manière critique la perception qu'ils ont de leur propre tradition mais aussi de celle de leur partenaire de dialogue, ceci dans le cadre d'un engagement sincère les uns vis-à-vis des autres.

3. Développer une compréhension théologique du Judaïsme qui affirme son intégrité spécifique

- En éliminant tout enseignement où les Chrétiens auraient remplacé les Juifs comme peuple en Alliance avec Dieu.
- En mettant en lumière la mission commune des Juifs et Chrétiens de préparer le monde pour le royaume des cieux ou le monde à venir.
- En établissant des relations d'égalité et de réciprocité dans le travail avec des organisations juives tant religieuses que laïques.
- En s'assurant que les mouvements théologiques naissant en Asie, en Afrique ou en Amérique Latine, ainsi que les démarches féministes, de libération ou de toute autre nature intègrent une juste compréhension du Judaïsme et des relations judéo-chrétiennes dans leurs formulations théologiques.
- En s'opposant à tout effort organisé pour convertir les Juifs.

4. Prier pour la paix à Jérusalem

- En prêchant la foi en une parenté spirituelle de fait entre Juifs et Chrétiens.
- En comprenant plus pleinement le profond attachement du Judaïsme à la Terre d'Israël comme une donnée religieuse fondamentale, et le lien de nombreux Juifs avec l'État d'Israël comme une question de survie aussi bien culturelle que physique.
- En réfléchissant sur les moyens de mieux intégrer la compréhension spirituelle de la terre dans la Bible dans une perspective de foi chrétienne.
- En critiquant les politiques israéliennes et palestiniennes lorsque cela est moralement justifié, tout en reconnaissant l'attachement des deux communautés à cette terre.
- En critiquant les attaques antisémites, en particulier lorsqu'elles deviennent des expressions d'antisémitisme
- En rejoignant les artisans de paix juifs, chrétiens, musulmans, israéliens et palestiniens, pour restaurer la confiance et la paix au Proche-Orient afin que tous puissent vivre en sécurité et indépendamment, dans des États viables, établis dans le respect du droit international et des droits de l'Homme.
- En améliorant la sécurité et la prospérité des communautés chrétiennes en Israël et en Palestine.
- En travaillant pour améliorer les relations entre Juifs, Chrétiens et Musulmans, au Proche-Orient et dans le reste du monde.

Un appel aux Juifs et aux communautés juives

Nous invitons tous les Juifs et toutes les communautés juives à se joindre à notre effort permanent pour éradiquer tous les vestiges d'animosité et de caricature à l'encontre des Chrétiens, et à resserrer les liens avec les Églises chrétiennes à travers le monde. Nous nous engageons à poursuivre les buts suivants :

5. Reconnaître les efforts accomplis par de nombreuses communautés chrétiennes de la fin du XXe siècle pour réformer leur attitude à l'égard des Juifs

- En prenant connaissance de ces réformes à travers un dialogue plus intensif avec les Chrétiens.
- En considérant les implications des changements réalisés par les Églises chrétiennes concernant les Juifs et leur compréhension du Judaïsme
- En informant les Juifs de tous âges du contenu de ces changements dans le contexte de l'Histoire des relations judéo-chrétiennes, tout en tenant compte du niveau d'éducation de chaque groupe auquel on s'adresse.
- En incluant des enseignements fondamentaux exacts sur le Christianisme dans le programme des écoles juives, des séminaires rabbiniques ou les programmes éducatifs pour adultes.
- En étudiant le Nouveau Testament à la fois comme un texte saint du Christianisme et un texte littéraire écrit en grande partie par des Juifs dans un contexte historique et culturel analogue à celui de la première littérature rabbinique, ce qui offre ainsi un aperçu du développement du Judaïsme lors des premiers siècles de notre ère.

6. Réviser les textes juifs et la liturgie à la lumière de ces réformes chrétiennes

- En s'affrontant aux textes juifs qui apparaissent xénophobes ou racistes, après avoir réalisé que de nombreuses traditions religieuses ont produit des textes inspirés mais également des textes problématiques. Chaque tradition religieuse est invitée à mettre l'accent sur les textes prônant la tolérance et l'ouverture.
- En replaçant les textes problématiques dans leur contexte historique, en particulier ceux qui ont été écrits lorsque les Juifs étaient une minorité sans pouvoir, persécutée et humiliée.
- En proposant de possibles ré-interprétations, changements ou omissions dans les textes de la liturgie juive quand ceux-ci traitent les autres d'une manière inacceptable.

7. Faire la différence entre la critique impartiale d'Israël et l'antisémitisme

- En s'appuyant sur des exemples bibliques pour comprendre et présenter une critique juste comme l'expression de la loyauté et de l'amour.
- En aidant les Chrétiens à comprendre que l'identité communautaire et la conscience de former un peuple font partie intégrante de l'auto-compréhension juive, en plus de la foi et de la pratique religieuses. Ceci explique que l'engagement pour la survie et la sécurité d'Israël est un point essentiel pour la plupart des Juifs.

8. Encourager l'État d'Israël dans ses efforts à réaliser les idéaux inscrits dans son acte de naissance, tâche qu'Israël partage avec de nombreuses nations dans le monde

- En assurant l'égalité des droits pour toutes les minorités, tant religieuses qu'ethniques, incluant les Chrétiens vivant dans l'État Juif.
- En parvenant à une résolution juste et pacifique du conflit israélo-palestinien.

Un appel aux communautés juives, chrétiennes et musulmanes ainsi qu'à toutes les autres de bonne volonté dans le monde entier

Nous invitons les Juifs, les Chrétiens et les Musulmans, ainsi que tous les peuples de foi et de bonne volonté, à toujours respecter les autres et à accepter les différences et la dignité de chacun. Nous nous engageons à poursuivre les buts suivants :

9. Améliorer l'éducation interreligieuse et interculturelle

- En combattant toute image négative des autres, enseignant ainsi la vérité fondamentale selon laquelle chaque être humain est créé à l'image de Dieu.
- En donnant priorité à la suppression des préjugés envers les autres dans le processus éducatif.
- En encourageant l'étude mutuelle des textes religieux, ceci afin que Juifs, Chrétiens, Musulmans et membres de tout autre groupe religieux puissent apprendre de l'autre et avec l'autre.
- En soutenant des actions sociales communes dans la recherche de valeurs communes.

10. Promouvoir l'amitié et la coopération entre les religions ainsi que la justice sociale dans une société globalisée

- En se réjouissant de la singularité de chaque personne, et en promouvant le bien-être politique, économique et social de chacun.
- En reconnaissant comme citoyens égaux les croyants qui, en émigrant vers une nouvelle patrie, font désormais partie d'une minorité religieuse.
- En se battant pour l'égalité des droits, sans considération de religion, de sexe ou d'orientation sexuelle.
- En s'affrontant clairement au fait que les sentiments de supériorité religieuse — ayant pour corollaire le sentiment que les autres religions sont inférieures — sont présents dans chaque tradition, y compris la sienne propre.

11. Améliorer le dialogue avec les organismes politiques et économiques

- En collaborant autant que possible avec des organismes politiques et économiques pour promouvoir la compréhension entre les religions.
- En profitant de l'intérêt grandissant d'organismes politiques et économiques pour les relations interreligieuses.
- En amorçant des discussions avec les organismes politiques et économiques à propos du besoin urgent de justice dans un monde globalisé.

12. Se rallier à tous ceux dont le travail répond aux exigences environnementales

- En développant la croyance que tout être humain est impliqué dans la préservation de la Planète.
- En reconnaissant le devoir biblique commun aux Juifs et aux Chrétiens envers la création, et la responsabilité de le mettre en œuvre dans les discours et les actions publiques.

Nous l'Amitié Judéo-Chrétienne Internationale, ainsi que les organisations membres, nous nous engageons à relever tous ces défis et à assumer toutes ces responsabilités.

Fait lors de la Conférence Internationale et l'Assemblée Générale de l'Amitié Judéo-Chrétienne Internationale. Berlin, Allemagne, juillet 2009 [Traduction de l'AJCF]

Les Dix Points de Seelisberg – 5 août 1947

Une « Conférence internationale extraordinaire pour combattre l'antisémitisme » fut réunie du 30 juillet au 5 août 1947 à Seelisberg (Suisse) par l' « International Council of Christians and Jews ». Elle approuva une série de thèses concernant l'enseignement religieux chrétien.

Émue par les souffrances du peuple juif, la Commission, au cours d'une franche et cordiale collaboration entre ses membres juifs et chrétiens, reconnut que certaines conceptions inexactes au point de vue théologique, et certaines présentations fausses des Évangiles, tout à fait contraires à l'esprit du christianisme avaient contribué au développement de l'antisémitisme.

Jules Isaac¹ avait préparé une première série de thèses qui servit de point de départ. Élaboré conjointement par les membres chrétiens et juifs de la Commission, le texte fut soumis à l'assemblée par les premiers. Il reçut l'approbation des autorités religieuses chrétiennes.

APPEL ADRESSÉ AUX ÉGLISES

Nous venons d'assister à une explosion d'antisémitisme qui a conduit à la persécution et à l'extermination de millions de juifs vivant au milieu des chrétiens.

Malgré la catastrophe qui s'est abattue sur les persécutés et sur les persécuteurs, catastrophe qui nous fait mesurer l'angoissante gravité et l'urgence du problème juif, l'antisémitisme n'a non seulement rien perdu de sa force, mais menace d'atteindre des parties de plus en plus étendues de l'humanité, d'empoisonner l'âme des chrétiens et de les entraîner dans une faute grave aux conséquences désastreuses.

Sans doute les Églises chrétiennes ont elles souvent affirmé le caractère antichrétien de l'antisémitisme, mais nous constatons avec consternation que deux mille ans de la prédication de l'Évangile de l'Amour ne suffisent pas à empêcher l'éclosion parmi les chrétiens, sous des formes diverses, de la haine et du mépris à l'égard du peuple de Jésus.

Cela serait impossible si tous les chrétiens étaient fidèles au message de Jésus-Christ sur la miséricorde de Dieu et l'amour du prochain. Mais cette fidélité doit comporter la volonté clairvoyante d'éviter toute présentation ou toute conception du message chrétien qui favoriserait l'antisémitisme sous quelque forme que ce soit. Nous devons reconnaître que, malheureusement, cette volonté en éveil a souvent manqué.

Nous nous adressons donc aux Églises pour attirer leur attention sur cette situation alarmante. Nous avons le ferme espoir qu'elles auront à cœur d'indiquer à leurs fidèles comment exclure toute animosité à l'égard des juifs, que pourraient faire naître des présentations et des conceptions fausses, inexactes ou équivoques dans l'enseignement et la prédication de la doctrine chrétienne, et comment tout au contraire promouvoir l'amour fraternel à l'égard du peuple de l'Ancienne Alliance, si durement éprouvé. Rien, semble-t-il, ne saurait être plus propre à conduire à cet heureux résultat que d'insister davantage sur les points suivants :

¹ Jules Isaac (1877 – 1963) est un historien français. Il fut un des pionniers des Amitiés judéo-chrétiennes, notamment à travers sa participation active aux travaux de la Conférence de Seelisberg. Il publia *Jésus et Israël* en 1948.

1. Rappeler que c'est le même Dieu Vivant qui nous parle à tous dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament.
2. Rappeler que Jésus est né d'une mère juive, de la race de David et du peuple d'Israël, et que son amour éternel et son pardon embrassent son propre peuple et le monde entier.
3. Rappeler que les premiers disciples, les apôtres et les premiers martyrs étaient juifs.
4. Rappeler que le précepte fondamental du christianisme, celui de l'amour de Dieu et du prochain, promulgué déjà dans l'Ancien Testament et confirmé par Jésus, oblige chrétiens et juifs dans toutes les relations humaines, sans aucune exception.
5. Éviter de rabaisser le judaïsme biblique ou post-biblique dans le but d'exalter le christianisme.
6. Éviter d'user du mot « juifs » au sens exclusif de « ennemis de Jésus » ou de la locution « ennemis de Jésus » pour désigner le peuple juif tout entier.
7. Éviter de présenter la Passion de telle manière que l'odieux de la mise à mort de Jésus retombe sur tous les juifs ou sur les juifs seuls. En effet, ce ne sont pas tous les juifs qui ont réclamé la mort de Jésus. Ce ne sont pas les juifs seuls qui en sont responsables, car la Croix, qui nous sauve tous, révèle que c'est à cause de nos péchés à tous que le Christ est mort.

Rappeler à tous les parents et éducateurs chrétiens la grave responsabilité qu'ils encourent du fait de présenter l'Évangile et surtout le récit de la Passion d'une manière simpliste. En effet, ils risquent par là d'inspirer, qu'ils le veuillent ou non, de l'aversion dans la conscience ou le subconscient de leurs enfants ou auditeurs. Psychologiquement parlant, chez des âmes simples, mues par un amour ardent et une vive compassion pour le Sauveur crucifié, l'horreur qu'ils éprouvent tout naturellement envers les persécuteurs de Jésus tournera facilement en haine généralisée des juifs de tous les temps, y compris ceux d'aujourd'hui.

8. Éviter de rapporter les malédictions scripturaires et le cri d'une foule excitée : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants », sans rappeler que ce cri ne saurait prévaloir contre la prière infiniment plus puissante de Jésus : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »
9. Éviter d'accréditer l'opinion impie que le peuple juif est réprouvé, maudit, réservé pour une destinée de souffrances.
10. Éviter de parler des juifs comme s'ils n'avaient pas été les premiers à être de l'Église.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Vers 1200 : Première mention épigraphique d'Israël, peuple sédentarisé	
Vers 1000 : Règnes de David et Salomon ; construction du Temple de Jérusalem	
- 722 : Destruction du royaume du nord par les Assyriens	
- 586 : Invasion babylonienne ; destruction du Temple	
- 586/-536 : Exil d'une partie de la population à Babylone	
- 515 : Reconstruction du Temple	
- 332 : Conquête d'Alexandre puis domination de la région par ses successeurs (Séleucides de Syrie et Lagides d'Égypte)	
- 165 : Révolte des Maccabées en Judée	
- 150/-63 : Indépendance nationale des Hasmonéens	
- 63 : Le général romain Pompée s'empare de Jérusalem	
- 37/-4 : Règne d'Hérode, placé par Rome	Vers -6/-4 : Naissance de Jésus
6 de notre ère : Première révolte juive contre Rome menée par Judas le Galiléen	Vers 27/28 de notre ère : Prédication de Jean Baptiste, début du ministère de Jésus
	Vers 30 : Crucifixion de Jésus
	Entre 45 et 52 : Premières missions de Paul, et premiers écrits
66-70 : Guerre des juifs contre Rome	64 : Persécutions des chrétiens par Néron, suite à l'incendie de Rome
70 : Destruction du Temple de Jérusalem ; les Sages se réfugient dans la ville de Yabné	Vers 70 : Écriture de l'Évangile de Marc
	Entre 80 et 90 : Écriture de Matthieu, Luc et les Actes
	Vers 90 : Évangile de Jean
	Vers 95 : l'Apocalypse
115-117 : Révolte juive en Cyrénaïque et en Égypte	100-250 : Persécutions romaines contre les chrétiens
Vers 200 : Rédaction de la Michna	
	313 : L'empereur Constantin se fait baptiser
	325 : Concile de Nicée fixant le statut de Jésus
	395 : Le christianisme religion officielle ; interdiction des cultes païens
	397 : Le concile de Carthage fixe le canon du Nouveau Testament
Vers 400 : Rédaction définitive du Talmud de Jérusalem	354-430 : Saint Augustin
Vers 500 : Rédaction définitive du Talmud de Babylone	Milieu V^e siècle : Saint-Jérôme rédige la Vulgate, traduction latine de la Bible, à partir du texte grec des Septante
	496 : Baptême de Clovis

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

<p>Fin XI^e siècle : Rashi de Troyes commente la Torah et produit une œuvre exégétique considérable</p>	<p>Milieu XI^e siècle – Milieu XIII^e siècle : Réforme de l'Église (notamment sous Grégoire IX, 1073) menant à son affranchissement de la tutelle germanique</p> <p>1054 : séparation d'avec l'Église orthodoxe</p> <p>1095 : Urbain II appelle à la croisade les peuples d'Europe pour libérer le tombeau de Jésus des mains des Sarrasins</p>
<p>1250-1305 : Rédaction, en Espagne, du Zohar, « livre de la Splendeur », texte majeur de la mystique juive</p> <p>1292 : expulsion des juifs d'Angleterre</p>	<p>1215 : Mise en place des tribunaux et de la procédure d'Inquisition, ainsi qu'officialisation de l'ordre des dominicains, chargé de prêcher auprès des hérétiques</p> <p>1244 : Reprise définitive de Jérusalem par les musulmans</p> <p>1291 : Prise de saint Jean d'Acre, fin de la présence militaire européenne</p>
<p>1394 : Expulsion des juifs de France</p>	
<p>1492 : Expulsion des juifs d'Espagne Dispersion des juifs sépharades à travers le pourtour méditerranéen, et création, dans la ville de Safed, en Israël, d'une école poursuivant les enseignements de la mystique</p>	<p>1492 : Expédition de Christophe Colomb, fortement marquée de l'influence de la théologie biblique</p>
<p>1516 : Ghetto de Venise</p> <p>1567 : Le rabbin Joseph Caro rédige le <i>Schoulkhan Aroukh</i>, première mise par écrit d'une compilation des normes les plus importantes à suivre, tirées du Talmud</p>	<p>1517-1520 : Rupture protestante ; Luther dénonce les dérives de l'Église et se fait excommunier</p> <p>1545-1563 : Concile de Trente initiant la contre-réforme de l'Église, précédé de la création de l'Index, en 1543</p> <p>1562-1598 : Guerres de religion</p> <p>1598 : Edit de Nantes</p>

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

<p>1626-1676 : Sabbataï Zvi, en Orient, déclenche une fièvre messianique en se proclamant <i>Machiah'</i> (Messie). En se convertissant à l'islam, il pousse au désarroi une partie des très nombreux fidèles qui le suivirent</p> <p>1632-1677 : Spinoza, né au sein de la florissante communauté juive d'Amsterdam, venue après l'expulsion du Portugal (1496), crée un nouveau rapport au texte de la Bible et du dieu d'Israël, associant celui-ci à la Nature ; il est excommunié de la Synagogue, mais son <i>Traité théologico-logique</i> reste l'un des fondements de ce qui sera la critique biblique</p>	<p>1618-1638 : Guerre de 30 ans : Les très catholiques souverains Habsbourg forcent à la conversion leurs sujets protestants de Bohême, déclenchant la plus grande guerre que le continent européen ait connue jusqu'alors. La population de l'Allemagne est réduite de moitié. De nombreuses villes sont dévastées.</p> <p>1633 : Procès de Galilée. Pour avoir douté de la théorie géocentrique de Ptolémée. Galileo Galilei est forcé à se rétracter. L'Église catholique sera très lente à admettre le fait que la Terre tourne bien autour du soleil. Jusqu'en 1757, la Congrégation de l'Index interdira la parution d'ouvrages "traitant du mouvement de la terre". Les oeuvres de Galilée et de Copernic resteront inscrites à l'Index jusqu'en 1835</p> <p>1627-1704 : Bossuet est l'un des derniers grands théologiens et défenseur d'une ligne orthodoxe de l'Église</p>
	<p>1627-1704 : Bossuet est l'un des derniers grands théologiens et défenseurs d'une ligne orthodoxe de l'Église</p>
<p>1729-1786 : Moïse Mendelssohn est l'un des philosophes les plus réputés d'Allemagne et d'Europe ; il initie un courant prônant l'émancipation des juifs, et instaure un puissant dialogue avec les chrétiens</p>	
<p>1789 : Révolution Française</p>	
<p>1791 : Émancipation des juifs de France</p>	<p>1790 : Constitution civile du clergé, le mettant sous la dépendance de l'État</p>
<p>1806-1807 : Convocation par Napoléon d'une assemblée de notables juifs, constituée sur le modèle du tribunal antique du <i>Sanhedrin</i>, afin de savoir ce qu'ils pensent des rapports entre le judaïsme et la République, et de leur compatibilité</p>	<p>1801 : Concordat entre Bonaparte et le pape Pie VII, sur le statut du catholicisme</p>
<p>1840 : Affaire de Damas, dans laquelle des juifs sont accusés de meurtres rituels</p> <p>1845-1846 : Réunion des réformés juifs en Allemagne</p> <p>1858 : Affaire Mortora, à Bologne, dans laquelle un enfant juif, qui avait été baptisé clandestinement par une servante, est enlevé à ses parents, en dépit de la pression internationale</p> <p>1860 : Fondation de l'Alliance Israélite Universelle, chargée essentiellement de l'éducation</p>	<p>1864 : Condamnation par le pape des doctrines libérales, et proclamation de l'infaillibilité du pape</p>

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

<p>1881-1882 : premier grand pogrom en Russie, orchestré par les autorités</p> <p>1894-1906 : affaire Dreyfus, de son arrestation à sa réhabilitation</p> <p>1895 : Theodor Herzl rédige <i>Der Judenstaat</i>, « l'Etat des Juifs »</p> <p>1897 : Premier congrès sioniste à Bâle</p> <p>1917 : Déclaration Balfour, dans laquelle les Anglais envisagent favorablement l'établissement d'un foyer national Juif en Palestine</p>	<p>Fin XIX^e siècle – début XX^e siècle : crise « moderniste » au sein du catholicisme: confrontation des données et méthodes modernes, notamment concernant la Bible, avec une vision traditionnelle tenue par le Vatican ; la crise entraîne bon nombre de condamnations et de mise à l'Index</p> <p>1905 : Loi française de séparation de l'Église et de l'État</p> <p>1918 : Début des persécutions contre l'Église orthodoxie de Russie</p>
1939-1945 : deuxième guerre mondiale	
<p>Janvier 1942 : Conférence de Wannsee, initiant la « solution finale »</p>	
<p>1948 : Création de l'État d'Israël</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de l'Amitié judéo-chrétienne de France, sous le haut patronage de Jules Isaac et Edmond Fleg - Édition de <i>Jésus et Israël</i>, de l'historien juif Jules Isaac, initiant un rapprochement avec l'Église 	
<p>1967 : Guerre des six jours</p> <p>1973 : Guerre du Kippour</p>	<p>1962-1965 : Concile Vatican II, permettant le rapprochement avec le judaïsme</p>
<p>1982 : Guerre du Liban</p> <p>1990 : Chute de l'URSS, et immigration massive des juifs russes vers Israël</p> <p>1993 : Accords d'Oslo entre Israël et l'Autorité palestinienne</p>	<p>1978-2005 : Pontificat de Jean-Paul II</p> <p>1984 : pour la première fois, un pape se rend dans une synagogue, celle de Rome</p> <p>1993 : Reconnaissance officielle d'Israël par le Vatican</p>
<p>2000 : Seconde Intifada (première guerre israélo-palestinienne)</p>	<p>2000 : Première visite en Israël ; prière du pape au mur des Lamentations</p> <p>2005 : Le nouveau pape Benoît XVI (anciennement cardinal Ratzinger, qui était conseiller doctrinal de Jean-Paul II) se rend dans une synagogue et une mosquée, en Allemagne</p> <p>2009 : Publication des « 12 Points de Berlin » (Pour construire la nouvelle relation entre Juifs et Chrétiens), par le Conseil International des Chrétiens et Juifs</p>

Lexique des termes techniques : 140 définitions utiles

Aggadah	Récit, éléments biographiques, etc. On parle de « traditions aggadiques » (par opposition aux « traditions halakhiques »). L' <i>aggadah</i> tient une place importante dans les <i>midrachim</i> et la Guemara.
Agounah	Femme abandonnée par son mari, celui-ci refusant d'établir un acte de divorce (<i>guet</i>).
Alénou	Prière juive ancienne (<i>Alénou lechabbéah</i> , « C'est à nous de louer le Maître de toutes choses... ») qui est une sorte de credo. Elle est lue lors des offices quotidiens et aux grandes fêtes.
Aliyah	Terme qui désigne, entre autres, la « montée » à la lecture de la Torah dans la synagogue et l'immigration en terre d'Israël.
Amidah	Prière récitée debout, constituant la partie principale des offices réguliers. Cette prière est aussi désignée sous le nom de <i>Chemonèh Èsréh</i> ou <i>Tefillah</i> .
Amoraïm	Génération de rabbis (3 ^e –5 ^e s. après J.-C.) qui a joué un rôle important dans la composition des <i>midrachim</i> et de la Guemara.
Aron haqodech	Arche sainte renfermant les rouleaux de la Torah (<i>Séfer Torah</i>).
Ashkénaze	Terme qui désigne les juifs d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Les traditions culturelles et religieuses ashkénazes se distinguent des traditions séfarades.
Avodah	Service divin, culte.
Baal	Propriétaire, mari.
Baal Qeriah	Responsable de la lecture de la section sabbatique de la Torah.
Bar/Bat mitsvah	La <i>bar mitsvah</i> est la cérémonie qui marque l'entrée des jeunes gens dans la communauté religieuse et signifie qu'ils ont atteint la majorité religieuse. Le <i>bar mitsvah</i> ou la <i>bat mitsvah</i> (« fils ou fille du commandement ») sont les jeunes qui ont effectué ce rite.
Baraka / Berakha	Terme qui désigne la « bénédiction ». Il est utilisé en hébreu et en arabe.
Berit milah	Alliance de la circoncision. En général, la circoncision est réalisée par un <i>mohel</i> le huitième jour après la naissance d'un garçon.
Beth dine	Tribunal rabbinique chargé des affaires religieuses (la <i>cachernote</i> , les conversions, le <i>Miqvèh</i> , etc.).
Beth haknesset	Maison de l'assemblée, synagogue.
Beth hamidrache	Lieu d'étude de la Torah, du <i>Midrache</i> .
Bimah	Estrade sur laquelle on monte pour faire la lecture de la Torah. Généralement située au centre de la synagogue, la <i>bimah</i> comporte un pupitre de lecture. La prière peut être dite du haut de la <i>bimah</i> .
Cacher (ou Kasher), Cacheroute	Caractère de ce qui est rituellement correct ou convenable. La <i>cachernote</i> concerne essentiellement les lois alimentaires du judaïsme.
Chabbat (sabbat)	Jour de sanctification et de repos, le septième jour de la semaine. <i>Chabbat</i> est aussi le nom d'un traité de la Michnah.
Chaharit	Office du matin (voir <i>Minhah</i> et <i>Maariv</i>).
Chammache	Serviteur ou bedeau de la synagogue. Ce terme désigne aussi la neuvième bougie qui permet d'allumer les huit flammes du chandelier de <i>Hanoukka</i> .
Chavouot	« Fête des semaines » (Pentecôte), fête de pèlerinage. Elle commémore la Révélation du Sinaï.
Chema Israël	Confession de foi du judaïsme (« Écoute Israël... », cf. Dt 6,4).

Chemini Atsèret	Fête de clôture qui suit les sept jours de <i>Soukkot</i> (voir <i>Simhat Torah</i>).
Chemonèh Èsréh	Les « 18 bénédictions ». Appellation populaire de la <i>Amidah</i> .
Chofar	Trompe réalisée à partir d'une corne d'animal (souvent une corne de bélier) qui sert à accompagner certaines cérémonies (<i>Roch Hachanah</i> , conclusion de l'office du <i>Kippour</i> , etc.).
Chohète	Sacrificateur, préposé à l'abattage rituel.
Diaspora	Situation des communautés juives dispersées à travers le monde.
Éroussine	Union juridique (mariage juif).
Étrog	Cédrat utilisé pour la fête de <i>Soukkot</i> .
Goy, goyim	Les non-juifs, les nations.
Guemara	Commentaire des Amoraïm sur la Michnah. La Michnah et la Guemara constituent le Talmud. La Guemara palestinienne est intégrée au Talmud de Jérusalem, la Guemara babylonienne (plus volumineuse) appartient au Talmud de Babylone.
Guet	Acte de divorce qui permet à la femme de se remarier.
Haftarah, haftarot	Section prophétique lue à la synagogue à la suite d'une section de la Torah.
Haggadah	La <i>Haggadah</i> est le cérémoniel de la fête de Pâque (à ne pas confondre avec la <i>aggadah</i>). Les éditions de la <i>Haggadah</i> sont généralement ornées et illustrées.
Halakhah	Loi, pratique, opinion adoptée, règle. Les discussions rabbiniques peuvent aboutir à la définition d'une <i>halakhah</i> . La Michnah est principalement composée de développements halakhiques.
Hallah	Prélèvement rituel d'un morceau de pâte en souvenir du Temple de Jérusalem. Portion prélevée du pain du sabbat.
Hallél	Ensemble des Psaumes 113 à 118 récité à la synagogue lors des trois fêtes de pèlerinage et à <i>Hanoukkah</i> . Le Psaume 136, récité lors de l'office du matin du sabbat et des jours de fête, constitue le « Grand Hallél ».
Hamétse	Levain, Pâte fermentée ou aliment susceptible de fermenter qu'il est interdit de consommer à Pâque. À domicile, on procède à la suppression de toutes les traces de <i>hamétse</i> avant la fête de Pâque.
Hanoukkah, hanoukkiah	« Fête de la Dédicace » ou « Fête des Lumières », commémorant la restauration du Temple de Jérusalem. La <i>hanoukkiah</i> est le chandelier à huit branches (plus le <i>chammache</i>) qu'on utilise pour <i>Hanoukkah</i> .
Haqqafah, haqqafot	Processions faites autour de la <i>bimah</i> (à <i>Soukkot</i>) et de la synagogue (<i>Simhat Torah</i>), et à certaines autres occasions festives.
Haskalah	Mouvement de pensée juif (18 ^e - 19 ^e s.) influencé par le Siècle des Lumières. Mouvement de modernisation et d'ouverture tourné vers l'éducation et la culture du peuple juif. Figure importante : Moïse Mendelssohn (1729-1786).
Hassidisme	Mouvement juif de renouveau religieux et spirituel fondé au 18 ^e s. Les <i>hassidim</i> mettent l'accent sur l'intensité spirituelle, l'enthousiasme et la piété du cœur.
Havdalah	Prière de « séparation » qui marque la fin du sabbat et des grandes fêtes.
Hazzan	Personne qui conduit la prière.
Hèvrah qaddicha	La compagnie sainte (hommes ou femmes) qui prend en charge le défunt et son entourage.
Houppah	Dais nuptial sous lequel se placent les mariés.
Ich / ichah	Homme / femme (voir Genèse 2,23-24).
Kabbale	Enseignement mystique et ésotérique du judaïsme s'appuyant notamment sur le livre du Zohar (13 ^e s.). Une kabbale chrétienne se développe à la Renaissance ; elle s'appuie principalement sur des écrits de la kabbale juive.

Ketoubbah	Contrat de mariage qui spécifie les devoirs de l'homme envers sa femme. Ce contrat est souvent orné de motifs traditionnels.
Ketouvim	Les « Écrits » ; troisième grande section de la Torah.
Kippah	Petite calotte que les hommes juifs portent sur la tête. Le terme <i>yarmulke</i> désigne le même objet.
Kippour / Yom Kippour	Jour du « Grand Pardon », la plus importante fête de l'année.
Kohen	Prêtre chargé du culte sacrificiel au Temple de Jérusalem. La cérémonie de rachat du premier-né doit généralement se faire en présence d'un <i>kohen</i> .
Lévirat	Loi biblique qui oblige un homme à épouser la femme de son frère si celui-ci est mort sans descendance (cf. Dt 25,5).
Lilit	Figure démoniaque du monde juif, aussi appelée « première Eve ».
Loulav	Branche de palmier utilisée pour la fête de <i>Soukkot</i> . Par extension, le <i>loulav</i> désigne le bouquet des quatre espèces que l'on agite à <i>Soukkot</i> .
Maariv	Office quotidien après la tombée de la nuit (voir <i>Chaharit</i> et <i>Minhah</i>).
Magen David	Étoile de David, symbole utilisé dans l'art juif et dans la magie.
Mahzor	Livre des jours de fête contenant des prières et des éléments liturgiques. Le « Mahzor Vitry » est le plus ancien rituel connu (11 ^e s.).
Mamzer, mamzerim	Enfant(s) illégitime(s).
Mappa	Longue bande de tissu que l'on enroule autour du <i>Séfer Torah</i> et qui permet de le maintenir. En principe, la mappa a été confectionnée à partir de langes qui ont servi pendant la circoncision (<i>Berit milah</i>).
Marrane	Juif espagnol ou portugais pratiquant sa religion malgré une conversion forcée au christianisme (15 ^e - 16 ^e s.).
Massorah	Tradition ; ensemble de signes et de notes qui garantit la bonne transmission du texte de la Torah. Le <i>Séfer Torah</i> est dépourvu d'une <i>Massorah</i> (ou Massore), mais les éditions imprimées de la Torah en comportent généralement une.
Massorète(s)	Les massorètes sont les maîtres de la Massore qui ont permis, par un système de notes et de signes, de préserver le texte de la Bible hébraïque (6 ^e - 10 ^e s.).
Matsah, matsot	Pain(s) azyme(s) (sans levain) consommé pendant la Pâque.
Meguillah	Rouleau. Les cinq rouleaux (<i>Hamech meguillot</i>) : Ruth, Cantique des cantiques, Qohéleth, Lamentations, Esther. Le <i>Meguillat Esther</i> ou « Rouleau d'Esther » est lu pendant la fête de <i>Pourim</i> .
Ménorah	Chandelier à sept branches, emblème traditionnel du judaïsme. La représentation de la ménorah est déjà présente dans les plus anciennes synagogues.
Métatron	Chef des anges dans la littérature rabbinique
Mezouzah	Petit étui fixé sur les montants des portes d'une maison juive ; il contient un petit parchemin avec des passages bibliques : Dt 6,4-9 ; 11,13-21. La <i>mezouzah</i> invite le propriétaire, comme le visiteur, à respecter les commandements de la Torah. On la touche de la main au passage de la porte. On lui accorde souvent un pouvoir protecteur.
Michnah	Répétition, enseignement. La Michnah est une compilation essentiellement halakhique structurée en six ordres et 63 traités ; elle constitue le recueil central du Talmud commenté par la Guemara. La Michnah aurait été compilée vers 200 de notre ère. Une « michnah » est une sous-section de la Michnah.

Midrache, midrachim	Interprétation, commentaire. On utilise parfois les expressions : <i>midrachim</i> aggadiques et <i>midrachim</i> halakhiques. Le <i>Midrache Hagadol</i> est la plus grande compilation de passages midrachiques sur le Pentateuque (13 ^e s. ou 14 ^e s.).
Minhah	Office de l'après-midi (voir <i>Chaharit</i> et <i>Maariv</i>).
Minyane	Quorum nécessaire pour célébrer un office public (présence de dix hommes ayant atteint leur majorité religieuse).
Miqra	Terme qui désigne la Bible hébraïque, l'Écriture.
Miqvèh	Bain rituel. <i>Miqvaot</i> est aussi le nom d'un traité de l'ordre <i>Tohorot</i> de la Michnah.
Mitsvah, Mitsvot	Commandement(s), prescription(s). Les 613 <i>mitsvot</i> . Le <i>bar mitsvah</i> (« fils du commandement »).
Mizrah	L'est ou la direction de Jérusalem.
Mohel	Circonciseur.
Mokh	Moyen contraceptif mécanique évoqué dans le Talmud.
Monogramme	La 5 ^e lettre de l'alphabet hébraïque, le « hé » (ה), indique le nom de Dieu et remplace le tétragramme (YHWH).
Ner tamid	Lumière perpétuelle. Lampe suspendue dans une synagogue devant l'arche sainte ; elle rappelle le souvenir de la ménorah du Temple de Jérusalem.
Neviim	Les « Prophètes » ; deuxième grande section de la Torah qui comprend les livres historiques, les grands et les petits prophètes.
Niddah	Femme en état d'écoulement menstruel. Les prescriptions relatives à cet état sont consignées dans le traité <i>Niddah</i> de la Michnah.
Nissouine	Deuxième phase de la cérémonie de mariage après la lecture de la <i>ketoubbah</i> .
Omer	Mesure d'orge apportée au Temple de Jérusalem le deuxième jour de la Pâque juive. Période qui sépare <i>Pessah</i> de <i>Chavouot</i> .
Parachah	Section (ou paragraphe) de la Torah lue à la synagogue. Le Pentateuque est divisé en 54 sections. <i>Parachah</i> est souvent synonyme de <i>sidrah</i> .
Parokhet	Rideau brodé placé devant l'Arche sainte (<i>Aron haqodech</i>). On l'ouvre pour sortir le <i>Séfer Torah</i> avant de procéder à la lecture biblique.
Pessah	La Pâque juive, une des trois fêtes de pèlerinage. Elle commémore la sortie d'Égypte. L'expression <i>Haggadah chel Pessah</i> désigne le rituel lu à Pâque.
Pharisiens	Chefs spirituels, interprètes de la loi juive, à l'époque du Second Temple.
Piyyout, piyyoutim	Poème, compositions liturgiques du Moyen Âge. On trouve de nombreux exemplaires des <i>piyyoutim</i> dans le <i>siddour</i> et le <i>mahzor</i> .
Pourim	« Fête des Sorts » célébrée en souvenir de la délivrance des juifs de Perse racontée dans le livre d'Esther. On y fait la lecture du <i>Meguillat Esther</i> .
Proseuchè	Terme grec utilisé dans l'Antiquité pour désigner les assemblées juives de la Diaspora.
Qaddiche	Saint, sanctification, prière récitée à la fin d'une étude ou de l'office synagogaal. Il existe plusieurs formes du <i>qaddiche</i> : <i>qaddiche</i> complet, <i>qaddiche</i> des orphelins (pour les deuils).
Qaraïsme	Courant du judaïsme apparu en Babylonie au 8 ^e siècle, caractérisé par le refus de la tradition orale et par l'attachement au texte de la Bible hébraïque. Les qaraïtes sont actuellement très minoritaires, surtout implantés en Israël.
Qeriah	Déchirure du vêtement en signe de deuil.
Qiddouche	Sanctification, prière (sur le vin) qui célèbre Dieu comme créateur et bienfaiteur, récitée lors du sabbat et des grandes fêtes. Le <i>Qiddouche haChem</i> est la sanctification du nom de Dieu par la prière, la conduite exemplaire ou le martyre.
Qiddouchine	Étape dite de « consécration » dans une cérémonie de mariage.

Rabbi, Rav	Maître spirituel ou docteur de la Loi ; il devait être ordonné ou nommé. De ce terme est dérivé le mot « rabbin ».
Roch Hachanah	« Tête de l'année », fête du Nouvel An juif.
Roch haknesset	Le chef de l'assemblée.
Roch hodech	« Tête du mois », c'est-à-dire la nouvelle lune et le commencement du mois hébraïque.
Sadducéens	Groupe politico-religieux de la seconde moitié de l'époque du Second Temple. Nombre d'entre eux appartiennent à l'aristocratie sacerdotale de Jérusalem.
Sandeq	Le <i>sandeq</i> (ou <i>sandaq</i>) est celui qui tient l'enfant sur ses genoux pendant la circoncision.
Sanhédrin	Institution juridique et religieuse palestinienne constituée de 71 membres. Elle exerça probablement dès la période du Second Temple et jusqu'au début du 5 ^e s. de notre ère. Ce terme fut repris par Napoléon I ^{er} qui convoqua un « Grand Sanhédrin » en 1806 pour organiser le culte juif.
Savoraïm	Génération de rabbis (fin 5 ^e –6/7 ^e s. après J.-C.) ; ils interviennent dans la phase finale de la rédaction du Talmud.
Séder	Ordre, division. Cérémoniel de la première nuit de Pâque (<i>Pessah</i>). Repas pascal.
Séfarade	Terme qui désigne les juifs originaires des pays méditerranéens (Sud de la France, Espagne, Portugal, Afrique du Nord, etc.). On distingue généralement les traditions séfarades des traditions ashkénazes.
Séfer Torah	Rouleau de la Torah sur parchemin. Il contient les cinq livres du Pentateuque : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome. Lu à la synagogue, le <i>Séfer Torah</i> fait l'objet d'un grand respect. Conservé dans l'Arche sainte (<i>Aron haqodesh</i>), il est protégé par un mantelet (<i>méïl</i>) ou un coffret (<i>tiq</i>).
Séfer, sefarim	Rouleau(x), livre(s).
Septante	Nom donné à la traduction grecque de la Bible hébraïque, en référence aux 70 ou 72 traducteurs qui ont réalisé cette traduction. La Septante (« LXX ») contient des livres qui n'ont pas été intégrés au canon de la Bible hébraïque.
Shaddaï	Un des noms de Dieu dans la Bible hébraïque (Ex 6,3) ; très utilisé dans toute la littérature rabbinique et la vie juive.
Shoah	Catastrophe, désastre. La « Solution finale » mise en place par les nazis en vue de la destruction complète du peuple juif. Ce terme est préférable à celui « d'holocauste ».
Siddour	Rituel de prières composé au Moyen Âge. Ces rituels (<i>siddourim</i>) suivent les traditions ashkénazes ou séfarades ; ils correspondent au missel des chrétiens.
Sidrah	Section de la Torah lue le sabbat (voir <i>Parachah</i>).
Simhat Torah	La « joie » ou « réjouissance de la Torah ». Il s'agit d'une fête qui marque l'achèvement de la lecture des cinq livres du Pentateuque et son recommencement.
Sofer, soferim	Scribe(s). Aujourd'hui, le <i>sofer</i> est un calligraphe hébraïque spécialisé dans la réalisation du <i>Séfer Torah</i> ; il doit suivre de nombreuses prescriptions religieuses pour accomplir son ouvrage.
Soukkah	Hutte ou cabane que l'on construit pour la fête de Soukkot. Les juifs pratiquants y prendront leurs repas pendant les huit jours de fête.
Soukkot	« Fête des Cabanes », fête de pèlerinage. Elle rappelle le séjour des Hébreux au désert après la sortie d'Égypte.
Sunagôgè	Synagogue (terme grec), assemblée.
Tallit	Châle de prière rectangulaire muni de franges (<i>tsitsith</i>) porté par un homme.

Talmud	Ouvrage contenant les enseignements traditionnels du judaïsme (Michnah et Guemara). On distingue le Talmud de Babylone du Talmud de Jérusalem (compilé au 5 ^e s.). Le Talmud de Babylone supplanta le Talmud de Jérusalem à partir du 8 ^e s. On situe la rédaction du Talmud de Babylone à la fin du 6 ^e s. ou au début du 7 ^e s. de notre ère. Cet ouvrage monumental fait toujours référence aujourd'hui. L'expression « Talmud Torah » renvoie à un cours d'éducation religieuse.
TaNaKh	Sigle qui désigne les trois sections de la bible hébraïque : Torah (Loi), <i>Neviim</i> (Prophètes), <i>Ketouvim</i> (Écrits).
Tannaïm	Génération de rabbis (1 ^{er} –2 ^e s. après J.-C.). Ils ont joué un rôle important dans la compilation de la Michnah.
Targoum	Traduction en araméen des livres de la Bible hébraïque. Dans les premiers siècles de notre ère, les targoums accompagnaient la lecture de la Torah écrite à la synagogue.
Tefillah	Prière. La <i>Amidah</i> est la prière par excellence (<i>hatefillah</i>).
Tefilline	Petits réceptacles renfermant des parchemins sur lesquels sont inscrits des passages de la Torah (injonction de garder la Loi : Ex 13,1-10 ; 13,11-16 et Dt 6,4-9 ; 11,13-21). Les hommes les portent sur le front et sur la main pour la prière. Le terme « phylactères » est aussi utilisé pour évoquer les <i>tefilline</i> .
Tétragramme	Nom divin composé des quatre lettres « YHWH » (יהוה ou יי).
Torah	Enseignement ou Loi. Au sens restreint, ce mot désigne le Pentateuque ou les « cinq cinquièmes de la Loi ». Au sens large, le mot Torah désigne la Bible hébraïque, mais aussi l'ensemble de la loi juive. On distingue la « Torah écrite » (Bible hébraïque) de la « Torah orale » (Talmud et autres commentaires).
Tossafistes	Successeurs de Rachi de Troyes, commentateurs du Talmud (du 12 ^e s au 14 ^e s.). Ils ont rédigé les <i>tossafot</i> ou « compléments » placés dans les marges extérieures du Talmud.
Tossefta	Écrit halakhique contemporain de la Michnah contenant des enseignements complémentaires. Sa structure en six ordres suit celle de la Michnah, mais sa valeur normative est moindre.
Tsaddiq(im)	Le juste, l'homme pieux dont les prières sont efficaces.
Tsitsith	Franges du châle de prière ; aide-mémoire pour se rappeler les <i>mitsvot</i> à accomplir (voir Nombres 15,37-41).
Yad	« Main », index en bois, en argent ou en ivoire servant à la lecture du <i>Séfer Torah</i> .
Yechivah(ot)	Lieu(x) d'étude du Talmud (correspond au français « académie »).
Yhwh	Un des noms de Dieu (ou tétragramme) que l'on écrit, mais que l'on ne prononce pas. D'autres noms sont employés dans la Bible (<i>El, Élohim, Adonai, Chaddai, etc.</i>), et la tradition juive connaît de nombreuses autres désignations respectueuses de la divinité (<i>Haqadoch, Hamaqom, Hachem, Adochem, etc.</i>).
Yigdal	Littéralement : « Qu'il soit exalté... ». Hymne juif basé sur les 13 articles de foi rédigés par Maïmonide

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- ABÉCASSIS A., *La pensée juive*, 3 volumes, Paris, Le Livre de poche, 1991.
- ATTIAS J.-C., BENBASSA E., *Dictionnaire des mondes juifs*, Paris, Larousse, 2008.
- AZRIA R., *Le judaïsme*, Paris, La Découverte, 2003 (3^e éd. 2010).
- *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme ; Esquisse de l'histoire du peuple juif ; Calendrier (1942-2022)* ; publié sous la dir. de G. WIGODER, adapté en français sous la dir. de S. A. GOLDBERG avec la collaboration de V. GILLET, A. SÉRANDOUR et G. R. VEYRET, Paris, Cerf, 1993.
- EISENBERG J., *Le judaïsme*, Paris, J. Grancher éd., 1989.
- GUGENHEIM E., *Le judaïsme dans la vie quotidienne*, Paris, Albin Michel, 1970.
- HADAS-LEBEL H., *Judaïsme : pratiques, fêtes et symboles*, Paris, Presses de la Renaissance, 2010.
- HAYOUN M.-R., *Le Judaïsme moderne*, Paris, PUF (Que sais-je ? n°2458), 1991 (2^e éd. corrigée).
- Le DÉAUT R., JAUBERT A., HRUBY K., *Le judaïsme*, Paris, Beauchesne, 1975 (reprise du *Dictionnaire de spiritualité*, Tome 8/57-58, 1974, col. 1488-1564).
- LEGRAND Th. [avec B. CHAVANNES et G. JANUS], *En dialogue avec le judaïsme. Ce que chacun doit savoir du judaïsme*, Lyon, Olivétan, 2012.
- MALKA V. et S., *Le Petit Retz du judaïsme*, Paris, Retz, 1989.
- NEWMAN J., SIVAN G., *Le judaïsme de A à Z illustré* (Trad. de l'anglais par Moché Catane), Paris, Keren Hasefer Ve-Halimoud, S.T.E. éditeur, 1987.
- THUAL F., *Le fait juif dans le monde : géopolitique et démographie*, Paris, Odile Jacob, 2010.

Commission protestante de dialogue avec le judaïsme (CPDJ)
Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine